

Almamy Samory Touré, les circonstances de son arrestation [Archives de la presse française]

écrit par GuineePolitique© | 11 mai 2021



RetroGuinée

GuineePolitique republie ces extraits qui présentent la version de la presse française de l'époque sur les circonstances de l'arrestation de **ALMAMY SAMORY TOURE** figure historique guinéenne. Le journal *Mémorial de la Loire du 24 juin 1900* raconte le film des évènements.

SAMORY

Paris, 20 juin.

Un ennemi irréductible de la France. — La terreur du Soudan. — L'intraitable Almamy. — Toujours vaincu mais tenace. — Une mauvaise politique. — Expéditions infructueuses. — Lâche guet-apens. — La capture de Samory. — Une armée prise par 220 hommes. — Heureuses conséquences d'un coup d'audace.

Une dépêche adressée de Libreville (Congo) au ministre des colonies nous a appris hier la mort de notre irréconciliable ennemi, Samory, l'Almamy (grand chef) du Soudan qui tint longtemps en échec les diverses colonnes envoyées contre lui.

Tous les explorateurs, militaires ou civils, qui ont dirigé des expéditions au Soudan, ont été unanimes à dire qu'il constituait le plus grand danger dont put être menacée notre occupation. Ayant une armée considérable, munie de fusils, aguerrie, très entraînée et pleine d'endurance, alléchée par l'appât du pillage, il sillonnait le Soudan, razziant, ravageant, massacrant, incendiant les villages qu'il trouvait sur sa route, réduisant en captivité tous les habitants et les vendant, terrorisant toute cette partie de l'Afrique, redouté et, en effet, redoutable.

A différentes reprises, la France essaya de traiter avec lui comme elle avait traité avec d'autres chefs mais, vivant uniquement du pillage et de la vente des nègres, il se refusa toujours à tout accommodement sérieux, n'entendant pas qu'on le troublât dans l'exercice de sa profession de négrier et continuant

à inquiéter les populations soumises à notre influence.

Battu en 1887 par le colonel Frey, il feignit d'accepter notre protectorat et signa à Bis-sandougou, sa capitale, un traité sur les bases suivantes : le Niger jusqu'à Tiguibirri, et le Bafing, de Tiguibirri à ses sources, servaient de frontière entre ses possessions et le Soudan français ; le commerce par voie terrestre, maritime ou fluviale était absolument libre de tout droit.

Mais ce n'était qu'une feinte ; Samory voulait simplement gagner du temps et bientôt il reprenait les armes.

En 1892, le lieutenant-colonel Humbert, commandant supérieur du Soudan, était obligé de conduire une expédition contre lui ; Samory fut battu dans trois rencontres.

En 1893, le colonel Combes dirigeait une nouvelle expédition, rencontrait l'Almamy à Gueleba et lui infligeait une défaite sanglante.

Mais Samory restait indomptable malgré ses revers et réussissait toujours à reconstituer une nouvelle armée.

En 1895, le commandant aujourd'hui lieutenant-colonel Monteil était envoyé contre lui et, en quatorze jours, du 3 au 17 mars avait

avec lui dix-sept engagements. Dans la seule journée du 7 mars, la colonne de Monteil n'eut pas moins de cinq combats véritables avec les sofas (soldats) de Samory et non point avec es mêmes bandes reformées après la bataille mais bien avec cinq bandes différentes.

Dans la nuit du 17, Monteil chassait du camp de Sokola-Dioulasso Samory qui s'enfuyait en abandonnant 250 tonnes d'approvisionnement. C'était un coup terrible qu'il portait à l'influence de l'Almamy, dont le pouvoir se trouvait momentanément ruiné, sa défaite le repoussant hors du Djimini, pays très riche, dans lequel il était arrivé tout récemment et où il comptait vivre. Samory comprit toute l'importance de cet échec, car, le surlendemain, sentant que sa situation était particulièrement critique, il faisait demander

à Monteil à entrer en négociations avec lui.

Monteil accepta, conformément aux instructions très précises qu'il avait reçues et qui était d'offrir la paix à Samory s'il s'engageait à rentrer dans ses anciens états. Les pourparlers durèrent deux jours, il n'aboutirent pas, le tyran noir ayant cédé à l'influence de son fils, Sarenkény-Mory qui voulait la guerre à outrance.

Le commandant Monteil se préparait, en conséquence, à donner de nouveau la chasse à Samory et il aurait vraisemblablement réussi à détruire son armée et à s'emparer de sa personne s'il n'avait reçu du ministre des colonies, M. Chautemps, l'ordre de se retirer. Le ministre s'était laissé persuader qu'il fallait employer contre Samory une politique pacifique.

Après le départ de Monteil plusieurs expéditions furent organisées ; leur seule mission était de traiter avec Samory.

Le commandant Caudrelier fut désigné pour se mettre à la tête de deux compagnies, mais il fit comprendre que, après les événements qui venaient de se dérouler et dans l'état d'exaspération où devait se trouver Samory il ne pouvait pas tenter avec chance de succès, n'ayant que deux compagnies, une entreprise où Monteil, bien qu'il eût des forces doubles, avait échoué : celle de contraindre l'almamy à signer un traité de paix. Le commandant Caudrelier reçut l'ordre de ne pas partir.

Le lieutenant Bretonnet fut ensuite chargé de traiter ; il ne réussit pas davantage.

En 1896, le gouvernement envoya alors un administrateur civil, M. Nebout, accompagné

du lieutenant Braulot qui avait fait partie de la colonne Monteil. M. Nébout attendit pendant un mois la réponse de Samory qui, finalement refusa de le recevoir.

Un autre administrateur civil reçut la mission d'aller négocier avec Samory ; il ne parvint pas non plus à être reçu.

En 1897, M. Braulot, devenu capitaine, était placé à la tête d'une expédition. Attiré dans un guet-apens par Sarankeny-Mory, il était assassiné avec toute son escorte.

Tandis que le capitaine Braulot cherchait à se rendre auprès de Samory par le Nord, M. Nébout, pour la seconde fois, poursuivait un but semblable. Il rejoignit à Babakhola, capitale du Djimini, l'almamy qui, après lui avoir fait subir une attente prolongée, consentit à le recevoir mais pour lui infliger une humiliation : devant l'administrateur, le terrible négrier fit défiler ses safas, revêtu des uniformes des tirailleurs du capitaine Braulot, lâchement assassinés. Après quoi, il renvoya M. Nébout sans vouloir signer de traité.

Tels étaient les résultats de la politique malheureuse substituée à celle que l'expédition du commandant Monteil était chargée de mettre en pratique et qui, sans les ordres intempestifs du ministre Chautemps, eût abouti en 1895, alors que Samory, accablé par sa défaite de Sokola-Dioulasso, était hésitant et ne persistait plus dans son attitude irréductible que parce que son fils Sarankény Mory le poussait à la guerre quand même.

La politique inaugurée à partir de 1895 permit à Samory de reconstituer ses forces ; néanmoins, malgré les fautes commises, il

fut, grâce à nos officiers tenu en respect.

Les tentatives d'accord amiable ayant échoué et Samory continuant à faire trembler, à piller, à massacrer les peuplades soudanaises et à pratiquer en grand la vente des esclaves, le lieutenant-colonel Audéoud, gouverneur intérimaire du Soudan et le commandant Pinaud se mirent en campagne, dans les derniers mois de 1898.

Un de ses officiers, le capitaine Gouraud donnait la chasse à Samory et suivait sa trace, qui apparaissait aux terres dévastées, aux villages détruits et déserts, aux cadavres abandonnés et dont la puanteur empestait l'air. Partout où le féroce chef de brigands passait, il faisait en effet, le vide et la mort.

Le 28 septembre, il apprenait que, à quelques kilomètres en avant de lui, se trouvait une petite arrière-garde avec un des fils de Samory, Macé-Amara ; qu'à deux heures au-delà était un petit village qui renfermait toutes ses femmes et que, immédiatement après, était établi un campement dans lequel se dressait sa case.

Le 28 au soir il arrêtait sa marche pour ne pas donner l'éveil à Samory et recommandait

à ses hommes de ne pas tirer un coup de feu. Il sentait, en effet, qu'il ne fallait pas livrer de combat qui, si heureux qu'il put être, laisserait toujours à Samory le temps de fuir.

Le 29, au lever du jour, il levait son bivouac, surprenait l'arrière-garde qui n'essayait même pas de s'échapper ni de donner l'alarme, précipitait sa marche et apercevait bientôt, derrière un monticule boisé, la fumée du camp de Samory. Bientôt la petite troupe défilait entre de nombreuses huttes, entourées d'une foule sans armes à laquelle elle faisait signe de se tranquilliser et de se taire, franchissait deux ruisseaux où des femmes étaient occupées à laver.

La demi-section commandée par le sergent Bratières qui formait le petit poste et l'autre demi-section commandée par le lieutenant Jacquin, qui suivait à cent mètres, traversaient le village des femmes au pas de course et continuaient sur le camp de Samory qui n'était pas situé à plus d'un demi-kilomètre.

La section débouchait brusquement dans le campement qui était immense et sans avoir été signalée elle arrivait à la case de Samory.

Mais, cette fois, l'apparition subite des tirailleurs provoquait une rumeur. Samory qui se trouvait devant sa case occupé à lire le Coran, levait la tête, apercevait les soldats, prenait ses jambes à son cou et s'enfuyait éperdument, malgré ses soixante-cinq ans. La peur lui donnait des ailes.

Il détalait, cherchant un cheval et poursuivi par les tirailleurs qui le reconnaissaient facilement à sa haute taille et à sa chechia rouge entourée d'un turban blanc.

Les tirailleurs précipitaient leur course et l'un d'eux allait le saisir lorsque, faisant un brusque crochet, il s'esquiva : « Ilo ! ilo ! (halte) Samory ! » criaient nos noirs ; mais l'almamy ne voulait rien entendre. « Ilo ! ilo ! Samory ! » criait à son tour le sergent Bratières. Samory se retournait alors ; voyant qu'il avait affaire à un blanc et étant d'ailleurs à bout de forces, il s'arrêtait. Le sergent Bratières le saisissait.

Aussitôt l'almamy s'asseyait à terre et disait aux tirailleurs de le tuer.

Au même moment arrivait le lieutenant Jacquin entre les mains de qui Samory était remis.

Marabouts (ceux des musulmans qui ont fait un pèlerinage à La Mecque), chefs et *griots* (sorciers féticheurs) se rendaient successivement.

Le capitaine Gouraud envoyait immédiatement un cavalier auprès de Moktar et de Sarenkény-Mory, fils de Samory, qui étaient campés à douze kilomètres, pour leur dire de faire sans retard leur soumission s'ils ne voulaient pas que leur père et leur mère fussent immédiatement passés par les armes.

Malgré l'odieux guet-apens que Sarenkény-Mory avait tendu à l'infortuné capitaine Braulot, le capitaine Gouraud voulut bien promettre la vie sauve à ce brigand.

Bientôt arrivaient Sarenkény-Mory et Moktar.

Le Soudan était pacifié.

Trouverait-on dans l'histoire beaucoup de faits d'armes comparables à celui que venaient d'accomplir le capitaine Gouraud, le lieutenant Jacquin et le sergent Bratières avec une troupe de moins de 220 hommes ? Ces trois braves reçurent la Légion d'honneur pour cette action d'éclat.

Cette récompense leur était bien due, surtout si l'on songe que c'est au milieu même de son camp et de son armée qui était considérable qu'ils réussirent à capturer notre irréductible ennemi. Ce coup d'audace fit tomber entre nos mains le trésor de Samory, une quantité d'armes et de munitions, les cent fils, les deux cents filles, les frères, les neveux et les femmes de l'almamy, tous ses chefs de guerre, et plus de cinquante mille prisonniers qu'il avait enlevés dans les villages qui s'étaient trouvés sur sa route.

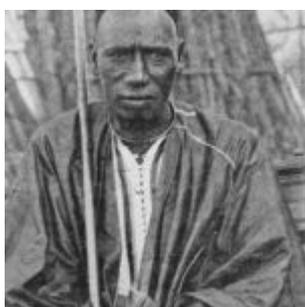
J'ai dit que Samory était un ennemi irréciliable de la France. A l'appui, il me suffira de citer un exemple : il avait un fils qu'il aimait beaucoup, Naramoko ; celui-ci, qui était intelligent, d'esprit ouvert et accessible aux idées de civilisation, avait fini par se prendre de sympathie pour la France et un jour il conseilla à son père de faire la paix avec notre pays. Immédiatement, Samory lui fit trancher la tête en disant à ceux qui l'entouraient : « Quiconque osera me parler de la paix subira le même sort ! »

Mais, toujours généreuse, la France qui a laissé la vie à Tu-Duc, à Béhanzin, à Rainilaiarivony, ne fit point mourir Samory. Elle se contenta de l'interner à Njole, avec son fils, Sarenkény-Mory, l'assassin de Braulot. C'est ainsi que la France se venge de ses ennemis.

STEPHAN.

Arrestation du roi de Labé, Alpha Yaya Diallo [Archives de la presse française]

écrit par GuineePolitique© | 11 mai 2021



RetroGuinée

GuineePolitique republie ces extraits qui présentent la version de la presse française de l'époque sur les circonstances de l'arrestation de **Alpha Yaya Diallo** figure historique guinéenne.

Le gouverneur de la Guinée a eu connaissance des agissements de ce chef qui avait trouvé moyen d'équiper clandestinement un corps bien constitué de deux mille cavaliers armés de fusils à tir rapide, qu'il faisait venir de la colonie portugaise.

Extrait: Journal l'Eclair du jeudi 23 novembre 1905



COLONIES

Arrestation du roi du Labé, Alpha-Yaya. — L'affaire Noirof

BORDEAUX, 22 novembre (de notre correspondant). — Entré dans la Gironde mardi soir, le paquebot *Paraguay* venant de la côte occidentale d'Afrique avec soixante-dix passagers, n'a pu accoster les appointements de Pauillac que mercredi, par suite d'un épais brouillard enveloppant le fleuve. Le *Paraguay* ramène en France la dépouille mortelle de M. Boubourg de Bouzas, mort dans l'Ouelli (Congo belge) pendant la mission dont il était chargé par le gouvernement français.

Au sujet de la Guinée française, on annonce que le gouverneur de la Guinée, M. Frézouls, vient d'effectuer un coup de maître : il a fait arrêter Alpha Yaya, roi du Labé, et l'a expédié sur Dakar par le *Paraguay*. Alpha Yaya est roi d'une région du Fouta Djallon (Le Labé) à la fois riche et très peuplée. La perception de l'impôt fournit à la colonie de la Guinée un revenu brut de 1 million de francs. Depuis plusieurs années, Alpha Yaya était chargé du recouvrement de

l'impôt, il reçoit une prime de 100/0 soit 100,000 francs, de quoi satisfaire ses goûts modestes. Ces beaux émoluments ont été impuissants à calmer l'ambition de ce nègre audacieux; il a voulu jouer au Samory et travaillait depuis longtemps à étendre sa sphère d'influence.

Le gouverneur de la Guinée a eu connaissance des agissements de ce chef qui avait trouvé moyen d'équiper clandestinement un corps bien constitué de deux mille cavaliers armés de fusils à tir rapide, qu'il faisait venir de la colonie portugaise. Il régnait en maître sur cinq cent mille indigènes depuis quelque temps. Alpha adressait de nombreuses réclamations au gouverneur, protestait contre les administrateurs dans le Labé, et dissimulait mal une attitude quasi-menaçante. M. Frézouls le fit prier de venir à Konakry, où tout s'arrangerait.

On pense bien que ce roi nègre n'arrivera pas au siège du gouvernement les mains dans ses poches. Parti du Labé en compagnie de Billault, administrateur, il amenait avec lui quatre cents indigènes armés de Winchester, qui, par petits groupes, entrèrent dans Konakry. La situation n'était plus tenable; il fallait agir.

Source Retronews, le site de presse de la BnF

Une mise en page de guineepolitique.com

Le 1^{er} novembre, le *Paraguay* arrive dans ce port, où, depuis une dizaine de jours, M. Frezouls s'attachait à endormir Alpha-Yaya; les palabres succédaient aux palabres; le roi nègre se montrait intraitable, se plaignait des administrateur avec une grossièreté sans égale.

Le 1^{er} novembre, au matin, il est convoqué au palais du gouverneur par M. Lescure, chef des affaires indigènes. Il se rend à la convocation, suivi de quatre conseillers; il a toujours son attitude résolue et hautaine. A peine a-t-il demandé pour quelles raisons on le fait appeler, qu'on lui annonce qu'il est « prisonnier de guerre » et qu'il va être embarqué immédiatement sur le *Paraguay*, en partance pour Dakar.

Alpha-Yaya simule un étonnement profond, affirme ne pas comprendre les causes de son arrestation: il ne partira pas, car il est sans argent et sans effets; on ne peut lui imposer un voyage au Sénégal, dans de telles conditions. « Qu'à cela ne tienne », lui dit M. Frezouls qui lui verse 5,000 francs, et le prie de se tenir à sa disposition. Alpha sort du bureau du gouverneur, peut-être avec le secret espoir de rejoindre ses indigènes. Sa surprise est grande de voir, au bas de l'escalier, une section de tirailleurs, sous les ordres d'un lieutenant. Les hommes ont l'arme au pied, baïonnette au canon. Toute résistance serait vaine. Il se laisse conduire au paquebot, avec ses quatre conseillers.

Pendant ce temps, le commissaire de police de Konakry faisait cerner le quartier indigène par des miliciens, pénétrait à l'improviste chez Almamy et réussissait, malgré la résistance opposée par les hommes d'Alpha-Yaya, à saisir deux cents Winchester. On pense bien que l'arrestation du roi du Labé et le désarmement de ses noirs étaient susceptibles de faire naître une effervescence parmi l'élément indigène. Toutes les précautions sont prises pour arrêter dès le début tout mouvement de rébellion. Le poste militaire Youcounoun a détaché à Cadé, dans la direction du Labé, une grande garde de vingt-cinq hommes.

Lorsque le *Paraguay* quittait la Guinée, le fils d'Alpha-Yaya, qui avait tenté d'assassiner l'administrateur du Labé, M. Billault, était encore dans la brousse, en route pour Konakry sous bonne escorte. On pense que le pays va être morcelé et réparti entre plusieurs chefs qui seront chargés de la perception de l'impôt. Les personnes bien informées affirment que la révolte était prête au Labé et que la Guinée française a couru

un grave danger. Avec l'arrestation d'Alpha disparaissent ces craintes qui n'étaient que trop justifiées.

L'Affaire Noirot

L'administrateur Noirot, dont il est question dans l'affaire Hubert, a dû arriver à Konakry vers le 3 ou le 4 novembre. Son interprète, Bonjou Penda, incarcéré depuis quelque temps, est mort le 31 octobre du bérubéri. D'aucuns affirment qu'il a été empoisonné ou qu'il s'est empoisonné lui-même. Si nous en croyons un bruit, Noirot et Bonjou Penda auraient fait la puissance d'Alpha-Yaya.

Lorsqu'il fut arrêté, en 1905, Alpha Yaya était un véritable monarque.

Extrait: Journal le Petit Parisien du lundi 28 août 1911

Extraits tirés du journal Le Petit Parisien du lundi 28 Août 1911



LES ÉVÉNEMENTS DE LA GUINÉE

Alpha Yaya et Tierno Aliou

L'ouali de Goumba qu'on vient de ramener à Konakry était le lieutenant d'Alpha Yaya, pour qui la France fut trop indulgente.

Il y a quelques mois, dans une série d'études très documentées, M. Henry Bidou a montré aux lecteurs du *Petit Parisien* les in-



Source Retronews_ le site de presse de la BnF

Une mise en page de guineepolitique.com

trigues criminelles menées par Alpha Yaya contre la France, en Guinée. Ce personnage de l'Islam mérite plus qu'une brève évocation, car c'est lui qui souleva contre nous les chefs noirs de la Guinée, dont le dernier fut ce Tierno Aliou, arrêté enfin en territoire anglais où il s'était réfugié, et ramené à Konakry le 21 juillet dernier.

Avec cet agitateur, qui était ouali ou karamoko de Goumba, finit la rébellion de la Guinée : cette période sanglante est curieuse à rappeler.

Il ne fait de doute pour personne, surtout pour ceux qui sont au courant des choses des colonies, que nous n'aurions pas eu à déplorer la mort du capitaine Talay, du lieutenant Bornand et d'une dizaine de tirailleurs assassinés à Goumba, le 30 mars dernier, dans les tragiques circonstances que nos lecteurs connaissent, si, lorsqu'on le captura en 1905, Alpha Yaya avait été plus sévèrement puni et mis dans l'impossibilité de retourner dans notre colonie.

Les cinq ans d'exil infligés à notre ennemi étaient insuffisants. M. Frézouls, alors gouverneur de la Guinée, l'avait prédit. Le dramatique événement est venu, hélas ! prouver qu'il avait vu juste.

La puissance de Yaya

Lorsqu'il fut arrêté, en 1905, Alpha Yaya était un véritable monarque. Il avait le titre de roi du Foutah-Djallon et d'almamy de Labé.

Sans compter les sommes énormes qu'il recevait de ses sujets, il percevait annuellement 125.000 francs d'impôts. Il rêvait d'être le seul maître. Pour réaliser ce rêve, il était nécessaire qu'il chassât tous les blancs de la Guinée. C'est à l'exécution de ce projet qu'il s'employa.

Il fit venir de la Guinée portugaise une énorme quantité de fusils à tir rapide dont il arma tous ses partisans. D'un moment à l'autre, un soulèvement était à redouter.

M. Frézouls para au danger.

Il fit dire au grand chef noir qu'il désirait conférer avec lui et le pria de venir de Labé à Kindia. Escorté de 500 guerriers armés de fusils, Alpha Yaya arriva à Kindia. Le gouverneur de la Guinée, qui ne s'était pas dérangé, fit prier le grand roi du Foutah-Djallon de pousser jusqu'à Konakry.

Alpha Yaya effectua les dix jours de marche qui séparent Labé de la capitale de la Guinée.

Il demeura plusieurs jours à Konakry avec ses guerriers. M. Frézouls avait donné des ordres pour que le chef et son escorte fussent bien reçus. Mais lui-même paraissait peu pressé de conférer avec Alpha Yaya.

Le gouverneur de la Guinée, qui n'avait mis personne dans le secret de son projet, manda un jour au palais Alpha Yaya. Le roi noir accourut, accompagné seulement de quatre de ses hommes. Il était loin de prévoir ce qui allait lui arriver.

L'ayant fait entrer dans son bureau, M. Frézouls lui annonça qu'il était au courant des projets criminels qu'il avait formés contre les blancs.

— Je vais t'envoyer devant le grand chef blanc de Dakar, qui va te faire juger, lui dit M. Frézouls.

Se voyant prisonnier, Alpha Yaya, furieux, mit la main à la poignée de son coupe-coupe. Mais le commissaire de police, M. Pourroy, veillait. Il maîtrisa le noir, le désarma et le conduisit à bord du paquebot qui venait d'arriver à Konakry.

Quand les guerriers d'Alpha Yaya apprirent la mésaventure survenue à leur chef, le vapeur qui emportait ce dernier était déjà loin de l'horizon. Sans perdre un instant, M. Pourroy, qui s'était emparé d'Alpha Yaya, fit saisir par ses hommes toutes les

armes des guerriers. Cinq cents fusils furent ainsi confisqués. Tous furent détruits.

Condamné à cinq ans d'exil par M. Roume, alors gouverneur général de l'Afrique occidentale, Alpha Yaya fut déporté au Dahomey.

Pour venger son père, le fils aîné d'Alpha Yaya, Modi Aguibou, prit le titre de roi du Foutah, et essaya de faire massacrer tous les blancs.

Il y eût réussi sans doute.

Aguibou, qui déjà avait commis plus de trente assassinats, dont celui de son frère Modi Sory, à peine âgé de neuf ans, se faisait une fête d'exterminer tous les blancs de la Guinée.

M. Frézouls ne lui en laissa pas le temps. Il le fit arrêter et exiler au Dahomey. Après cette capture, le gouverneur de la Guinée supprima la royauté au Foutah-Djallon, et laissa une province seulement à chaque al-mamy. Les petits chefs, devenant rivaux, étaient désormais moins dangereux.

En exil !

Peu de temps après son installation au Dahomey, Alpha Yaya recommença à intriguer contre notre influence.

Les vingt-cinq mille francs de pension annuelle que la France lui payait devaient lui en donner les moyens.

Il subventionna des émissaires qui entretenirent l'agitation dans le Foutah-Djallon.

C'est cette agitation qui provoqua l'assassinat de l'administrateur Bastié, le 12 mars 1909.

Les partisans d'Alpha Yaya durent travailler pendant plusieurs années pour gagner à leur cause Alpha Alimou, qui avait été nommé almamy de Labé. Ils y réussirent enfin.

Alpha Alimou, condamné à cinq ans d'interdiction de séjour, mourut aux îles de Loos.

Alpha Yaya, qui avait terminé sa peine, fut autorisé, le 30 novembre 1910, à rentrer en Guinée.

On lui demanda de ne plus agir contre notre influence. Il promit. Bien mieux, il prêta le grand serment musulman cependant que des photographes braquaient sur lui leurs appareils.

Mais on ne tardait pas à s'apercevoir qu'Alpha Yaya n'avait tenu aucun compte de ses serments. De Konakry, où il avait fixé sa résidence, il noua des intrigues avec les grands chefs religieux du Foutah-Djallon, et notamment avec l'ouali de Goumba, Tierno Aliou, considéré à juste titre comme son principal lieutenant.

L'arrestation d'Alpha Yaya s'imposait à nouveau. C'est la mesure à laquelle M. Guy, le nouveau gouverneur de la Guinée, se décida en mars dernier.

Alpha Yaya a été condamné à dix années d'exil au Congo. Son fils Aguibou, appréhendé en même temps que lui, séjournera au Gabon pendant deux lustres, sous la surveillance de la police également.

Alpha Yaya demande pardon

S'étant emparé d'Alpha Yaya et de son fils, M. Guy voulut capturer aussi l'ouali de Goumba. Cette opération était indispensable pour ramener la tranquillité dans la colonie.

On sait, par les dépêches que nous avons publiées, quel fut le résultat de cette expédition.

L'ouali Tierno Aliou a été pris, non sans peine.

Le marabout de Goumba avait juré qu'il ne tomberait jamais aux mains des Français.

— Quand les Français voudront me saisir, avait dit Tierno Aliou à ses partisans, je me transformerai en fumée (*sic*).

M. Guy n'eut rien de plus pressé, dès que l'ouali arriva à Konakry, de prouver aux noirs par trop naïfs qu'ils avaient été trompés.

Il les rassembla autour du prisonnier et dans une harangue énergique leur annonça qu'ils n'avaient plus à redouter sa puissance.

— Tierno Aliou va expier le crime qu'il a commis, leur dit-il.

Mêlé aux Foulahs qui avaient écouté cette harangue, Alpha Yaya en avait ressenti une émotion profonde. Il s'approcha de M. Guy et prononça :

— Je t'ai trompé, j'ai trahi mon serment. Je te demande pardon, pardon !

Le gouverneur se borna à faire reconduire Alpha Yaya en prison où il restera jusqu'à son départ prochain pour la terre d'exil.

Tierno Aliou, lui, attend en cellule sa comparution devant les juges. Il a à répondre avec plus de 500 Foulahs prisonniers et considérés comme ses complices de l'assassinat de nos officiers et de nos soldats.

Il est à présumer qu'on sera plus sévère à son égard qu'on ne le fût à l'égard d'Alpha Yaya.

Récits du camp Boïro: du témoignage à l'écriture de l'Histoire [Florence PARAVY]

écrit par GuineePolitique© | 11 mai 2021



Choix et partage de lectures

Avec une histoire glorieuse mais aussi douloureuse, la Guinée doit affronter son passé avec la plus grande lucidité. Le site Guinée Politique fait du partage de ses lectures, une rubrique pédagogique pour offrir à ses lecteurs de la matière à débattre.

« De 1958 à 1984, Ahmed Sékou Touré, dont la dictature fut l'une des plus sanglantes d'Afrique, fait vivre la Guinée au rythme des vagues de répression, liées à de multiples complots

le plus souvent imaginaires. La période de terreur la plus intense s'étend de 1970 à 1977, le régime remplissant alors sans relâche les différentes prisons du pays, dont peu de détenus ressortiront vivants. Or les témoignages sur ces camps de la mort, notamment celui de Boiro, sont nombreux et d'autant plus intéressants que le statut de leurs auteurs est très différent, non seulement par rapport au régime de Sékou Touré, mais aussi à l'égard des faits même qu'ils rapportent. La confrontation de ces textes permet de mieux saisir jusqu'à quel point leur concordance peut ici faire office de preuve et leur donner le statut de documents « au premier degré », c'est-à-dire fournissant des données dont l'exactitude ne peut guère être mise en doute.

Cependant, certains auteurs n'échappent pas à la tentation du romanesque, à une forme de fictionnalisation qui tient à distance la lecture de type strictement historique. Enfin, la personnalité des auteurs et leurs partis pris idéologiques engendrent des différences sensibles quant à leur interprétation de l'histoire guinéenne. C'est à ce titre que les ouvrages sont alors des documents « au second degré », reflétant les traces diverses, voire divergentes, que cette histoire a laissées dans la mémoire collective. »

Florence PARAVY présente dans ce texte les incidences politiques de l'écriture, le témoignage, la tentation du romanesque, et l'écriture de l'Histoire.

« La diversité des analyses politiques et des regards portés sur la personnalité de Sékou Touré reflète toute la complexité d'une conscience collective où s'entremêlent adulation et haine, aveuglement et lucidité, aveu et déni de culpabilité, complexité qui perdure encore aujourd'hui [] »

Paravy, F. (2008). Récits du camp Boiro : du témoignage à l'écriture de

l'Histoire. Études littéraires africaines, (26), 34–41.

Lire l'intégralité du texte sur [ERUDIT](#) (en libre accès. Tous droits réservés).

La photo d'illustration de cette publication est un choix de notre rédaction.

[Repost] Comment la Guinée a-t-elle été peuplée ? [Par Dr Bano Barry]

écrit par GuineePolitique© | 11 mai 2021



Etudes

« Le premier qui ayant enclos un terrain s'avisa de dire :

Ceci est à moi, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables "Gardez-vous d'écouter cet imposteur; vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous et que la terre n'est à personne!" » (Rousseau, Discours sur l'origine de l'inégalité, 1755).^[1]

Comment la Guinée a-t-elle été peuplée ? Qui en sont les premiers occupants et qui en sont les derniers ? Ceux qui habitent la Guinée en 2014, d'où viennent-ils ? Par où sont-ils passés ? Quel groupe ethnique a fait quoi, avec quel groupe, contre quel autre groupe et dans quelles circonstances ? Ces interrogations sont les préoccupations de cet article.

Ces interrogations plongent leurs racines dans l'histoire du mouvement migratoire et de la mise en place des populations guinéennes ou tout simplement dans l'histoire de la Guinée. Puisqu'il s'agit de l'histoire, il est possible que certains disent que nous ne sommes pas la bonne personne pour traiter de ce sujet. En effet, n'étant pas historien^[2] de formation, certains pourraient s'offusquer que nous parlions à la place des spécialistes.

Nous savons qu'il existe en Guinée des historiens de très haut niveau; ils sont à la fois de l'ancienne et de la nouvelle génération. Ces historiens, nous le croyons fermement, ont la qualification requise et le savoir suffisant pour faire cet article à notre place.

Cependant, tout sociologue est un peu un historien. En tous cas, tout sociologue est obligé de faire de l'histoire, car les faits sociaux au centre de la recherche du sociologue ont un passé. Et cette réalité qu'étudie le sociologue est

historique, c'est-à-dire qu'elle est datée et circonscrite dans un espace géographique et temporel. C'est autant dire que la sociologie et l'histoire se complètent sans se confondre. Cette complémentarité indéniable est suffisamment expliquée par G. SMETS (1929 : 89)^[3] qui disait que :

« La sociologie n'atteint au réel qu'à travers l'histoire, mais l'histoire n'explique le réel que grâce à la sociologie ».

Partant, on pourrait dire que le sociologue apporte à l'historien le cadre théorique sans lequel son étude n'est que narration, technique que le journaliste maîtrise mieux que lui. D'ailleurs, l'un des plus grands historiens américains, G. E. HOWARD^[4], affirmait, pour étayer cette complémentarité, que *« l'histoire est la sociologie du passé et la sociologie l'histoire du présent »*.

En fait, nous écrivons pour faire écrire. Nous écrivons dans l'espoir que notre ignorance, nos errements et nos égarements, que nous revendiquons et acceptons, vont amener les historiens à sortir de leur silence assourdissant et « historique » pour faire face aux dérives de la politique politicienne qui falsifie l'histoire de la Guinée et des Guinéens de nos jours. Peut-être qu'en écrivant et en nous trompant, les historiens qui sont les mieux placés pour nous entendre et comprendre notre cri de cœur, vont rompre leur silence, leur mutisme et leur indifférence face à leur devoir, leur mission et leurs responsabilités.

Dans cet article, il y aura des trous et des inexactitudes. Les uns et les autres découvriront notre ignorance et la faiblesse de notre documentation sur certains groupes ethniques et sur certains aspects. Et comme disait Amadou Ham Pâté BAH, dont nous sommes un disciple livresque :

« Je ne cherche pas à avoir raison, plutôt je cherche à ce

que nos raisons et nos diverses vérités édifient la vérité vraie ».

Nous souhaitons que nos lecteurs ne gardent qu'une seule chose de ce texte : **notre volonté de privilégier ce qui unit les Guinéens dans leur passé et aussi dans le présent**, car comme le disait Professeur Djibril Tamsir NIANE (1963 : 21) :

« Il faut prendre garde, parce que l'histoire reste très vivante encore et vous n'êtes pas sans savoir que des querelles qui remontent parfois au 13^{ème} et au 12^{ème} siècles peuvent resurgir avec une recrudescence inattendue ».

Cet article est donc une façon de faire taire les « **scientifiques** » de certaines radios privées de Conakry, les « **insulteurs publics** » et les « **révisionnistes historiques** » qui brisent, chaque fois qu'ils ouvrent la bouche, ce qui reste de la Guinée : **notre pays**.

Je cherche à déconstruire le discours qui **falsifie pour humilier**, le discours qui **divise pour rabaisser**, le discours qui **incite à la haine et à la violence**. Il y a longtemps que j'ai appris, pour avoir duré sur les bancs de l'école, que **l'histoire d'une nation, celle enseignée et diffusée, est une « reconstruction » intelligente pour apaiser les passions et flatter le « vouloir vivre ensemble »**.

Face aux pyromanes de Guinée qui veulent **manger, se vêtir et se loger en mentant et en falsifiant** pour faire plaisir aux **égos de leur mentor**, j'ai pensé qu'il est temps que quelqu'un assume en puisant et rendant public une petite partie des travaux des historiens de Guinée (je ne nomme personne pour ne pas insulter ceux qui ne le seront pas) et les centaines de diplômés qui ont réalisé des mémoires sur les mouvements migratoires et la mise en place des populations guinéennes, malheureusement, rarement consultés de nos jours. C'est à tous

ces devanciers que je voudrais rendre hommage^[5] en présentant, sans les dénaturer, leurs travaux non publiés et souvent utilisés par les vendeuses pour emballer du « *takoula* » et du « *malè gato* » dans la cour des écoles publiques et privées et à leurs abords ou gardés dans les caves moisies et obscures des bibliothèques publiques du pays.

LE PEUPEMENT DE LA GUINÉE

Faire l'historique du peuplement de la République de Guinée est un exercice à la fois simple et complexe. Il est simple, car il est toujours possible de « répéter » les nombreux écrits réalisés sur certaines des populations de ce pays avec le risque de reproduire des vérités **connues**, parfois **reconstruites**, souvent **parcellaires** et forcément **tronquées**.

L'exercice est complexe, car il existe peu de documentation sur le peuplement de toutes les populations guinéennes et celle qui existe porte sur certains groupes, en particulier (*baga, soussou, Peul, kissi et malinké*) et est souvent des partis pris ethnologiques. Il est encore très difficile de faire de l'histoire en Afrique car cet exercice, comme le disait Boubacar BARRY (1975 : 12)^[6], « *se heurte à des sérieuses difficultés, car entre légende et histoire, la frontière est souvent indécise.* »

C'est avec ces précautions et ces limites que nous aborderons la question du peuplement. C'est dire, autant que possible, nous viserons à être exhaustif tout en évitant les stéréotypes et les clichés faciles d'écriture mais réducteurs de la réalité historique et sociologique. Nous nous abstiendrons de présenter l'organisation sociale, les mœurs et les coutumes des différentes populations qui constituent la mosaïque humaine guinéenne. Cette question est suffisamment importante pour être diluée à l'intérieur du présent article.

S'il est difficile de dire avec une date précise à quelle époque remonte l'arrivée des premières vagues de populations dans les différentes régions du territoire qui est aujourd'hui désigné par le nom de République de Guinée, la plupart des documents disponibles et utilisés par les historiens qui s'intéressent à la question des mouvements migratoires des populations situent le début de l'occupation de ce territoire autour du moyen âge africain (approximativement entre le V^{ème} et le XVI^{ème} siècles). En fait, cette période, comme toutes ces périodes éloignées et mal documentées, est arbitraire et correspondrait davantage à la période à partir de laquelle il existerait des documents plus ou moins fiables et utilisables (souvent de sources arabes) dans le cadre des canaux scientifiques.

On sait, cependant, avec certitude que le dessèchement du Sahara et la chute de l'empire du Ghana (1076) ont eu pour conséquence une très grande mobilité des populations africaines de l'Ouest. Cette mobilité s'est poursuivie, et s'est prolongée avec la naissance et la disparition de tous les empires et Etats de la région (Mali au XIII^{ème} siècle, Songhaï au XV^{ème} siècle, Ségou au XVII^{ème} siècle, Foutah Djallon au XVIII^{ème} siècle, Macina au XIX^{ème} siècle, etc.) qui se sont succédé sur ce vaste espace qui va du désert à la lisière de la forêt en passant par la savane et les zones montagneuses du Foutah Djallon.

On sait aussi depuis les travaux de l'historien Djibril Tamsir NIANE^[7], qui s'est appuyé sur ceux de Maurice DELAFOSSE (1912)^[8], que :

« Les noirs ne sont pas autochtones, en cela toutes les traditions locales sont unanimes et on connaît la tendance générale en Afrique Occidentale à faire venir les ancêtres de l'Est. » (1960 : 43).

Ce point de vue est aussi celui de la quasi-totalité des spécialistes de la question qui s'accordent à reconnaître que, pour l'essentiel, les populations de la Guinée sont originaires du Sahel et que ces populations sont arrivées sur le territoire guinéen par vagues successives au cours des siècles. La première conséquence de cette conclusion est simple : **nous sommes tous des «étrangers» à part égale dans les pays dans lesquels nous vivons présentement, les premiers comme les derniers arrivés.**

Cela dit et pour faciliter la lecture lourde et fastidieuse du présent article, nous allons, pour en aérer la lecture, le découper en de petits morceaux avec des titres que nous espérons significatifs.

LES COTIERS DE LA GUINEE (MANDENYI, SOUSSOU, BAGA, NALOU, LANDOUMA, MIKHIFORE)

LES MANDENYI

Les Mandenyi seraient les premiers occupants de la zone côtière de la Guinée. Cette affirmation est celle de Zainoul A. SANOUSSI (1969 : 25)^[9] qui défend dans son Mémoire de Fin d'Etudes Supérieures que : *« les traditions et les documents s'accordent pour dire que les 1^{er} occupants de la zone comprise entre Dubréka, Conakry, Coyah et Forécariah seraient les Mandenyi »*

Les rares historiens qui se sont intéressés à la migration des Mandenyi s'accordent sur deux choses. La première est de considérer qu'ils auraient occupé, selon CONTE, reprenant André ARCIN (1911 : 186)^[10], *« tout le versant Sud-Ouest du Foutah d'où ils furent en partie expulsés à la suite du refoulement général des Baga du Nord vers la mer »*. La seconde

est de considérer que du Foutah Djalon, les Mandenya seraient descendus dans la région forestière (entre Faranah et Macenta) avant de migrer vers la côte en traversant le territoire actuel de la Sierra Leone.

C'est probablement pour cette raison que Demba CONTE (1979 : 21)^[11] a affirmé dans son Mémoire que : « *Forécariah a été habité par une population de souche Mandeyi dont le pays d'origine serait aux confins de Macenta et de Guéckédou* ». Ce sont les mêmes propos que l'on retrouve dans les écrits d'André ARCIN (1909 : 14) « *les Mandeyi, tout comme les Baga, sont venus du Solina actuel* ». Dans tous les cas, en 2014, il y a plus de Mandenya en Sierra Leone qu'en Guinée. Ce qui atteste, on ne peut plus mieux, leur pérégrination dans la région Ouest africaine.

LES SOUSSOU

Ce que l'on désigne en français par le mot *Soussou* se désignent eux-mêmes Sosoé ou Sosé. Pour faire simple, on dira dans ce texte les « Soussou » pour les désigner. Mahawa BANGOURA (1972)^[12] relate qu'ils seraient venus du Mali après la victoire de Soundiata KEITA sur Soumangourou KANTE à la suite de la défaite de ce dernier à la bataille de Kirina en 1235. Pour BANGOURA (1972), du Mali, les Soussou auraient emprunté quatre voies :

- Le 1^{er} groupe aurait passé par *Sibi Menien* pour trouver asile dans l'actuelle Haute Guinée et au Foutah Djalon avant de rejoindre le littoral guinéen. Il semble que ceux qui ont séjourné au Foutah Djalon se seraient scindés en deux groupes : le premier aurait longé le bassin du Konkouré pour occuper le *Kabitaye*, le *Labaya* et le *Bramaya* et le second aurait longé le cours des scories, se serait emparé du *Benna* et de *Tamisso* avec les Mandenya avant de s'installer dans le *Kemalaye*, le *Kissi-Kissi*, le *Soumbouya* et le *Moricanie*;

- Le 2^{ème} groupe serait parti vers le Sénégal et aurait été assimilé par les Wolofs ;
- Le 3^{ème} groupe aurait traversé le Sénégal avant de contourner le Foutah Djalon pour rejoindre la côte guinéenne ;
- Le 4^{ème} groupe aurait longé le fleuve Niger pour aller en Guinée Forestière tout en conservant les noms de famille comme KANDE, BAMBA et SOUMAORO (BANGOURA, 1972 : 14).

Sur ces quatre trajectoires migratoires, l'unique que l'on retrouve dans les écrits de Jean SURET-CANALE^[13], qui sont antérieurs à ceux de Mahawa BANGOURA, est la troisième route migratoire. En effet, Jean SURET-CANALE (1970) s'appuyant sur la tradition orale du Rio Pongo affirme qu'« *il est probable que les soussous soient venus des vallées moyennes du Bafing et de la Gambie vers le littoral, en contournant la région du Foutah par la vallée du Cogon, à une époque très ancienne* » (1970 : 47).

Pour Cheick Sidy Mohamed DIALLO (1975)^[14], les Dialonké et les Soussou auraient migré du Ghana vers 1250. Pour être si affirmatif, il s'appuie non seulement sur ses propres recherches sur le terrain mais aussi sur les travaux antérieurs de Maurice GAUTHIER (1908 : 12)^[15] qui soutenait que :

« C'est probablement mal accueillis par les Banbaras qui peuplaient le Soudan méridional que les Dialonké durent continuer leur marche vers le Sud jusqu'au Foutah actuel où ils s'établirent »

Ces versions ne sont pas totalement différentes de celles Charles Emmanuel SORRY (1974)^[16]. Sans les faire venir de loin comme les autres, il reconnaît toutefois leur mouvement d'Est-Ouest. Pour lui, les Soussou seraient des chasseurs

d'éléphants originaires de Funyi et de Sangalan aux abords de la Falémé. A la quête d'éléphants, ils se dirigèrent d'Est vers l'Ouest. Dans cette marche, ils auraient utilisé le trajet relaté par SURET-CANALE (1970), c'est-à-dire en passant par le Cogon avant d'être repoussés par les Badiaranké vers le Sud-ouest. C'est ce groupe qui se serait agrandi en absorbant et en assimilant certains membres des autres groupes qui seraient arrivés plus tard comme les Baga et les Landouma. Enfin, l'on notera que de nos jours, la plupart de ceux qui l'on désigne par le nom de Soussou occupent surtout le Sud de la région maritime : Conakry, Kindia, Coyah, Forécariah et Dubréka, alors que le Nord est majoritairement peuplé par les autres ethnies du littoral tels les Baga, les Nalou, les Landouma, etc.

Après avoir fait ce bref rappel historique sur les Soussou de Guinée dans leur trajectoire migratoire, il reste plusieurs questions sans réponses. La première question est de savoir si les Dialonké et les Soussou sont un et même peuple ? La seconde question est de savoir si l'empire Soso a été fondé par les Soussou, les Dialonké ou un autre groupe humain ? Cette dernière question pose indirectement celle de l'appartenance ethnique de Soumangourou KANTE, le roi du Soso.

Sur la première question, Cheick Sidy Mohamed DIALLO (1975) ne répond pas directement, mais se contente d'affirmer que si les deux groupes (Soussou et Dialonké) ne sont issus du même peuple, les seconds sont rattachables à l'embranchement du premier nommé à cause de l'identité quasi-totale de leurs deux langues. Pour l'affirmer, il s'appuie sur la tradition orale qu'il rapporte.

Il est vrai qu'en écoutant un Dialonké et un Soussou parler leur langue, on décèle des mots identiques avec quelques différences ou nuances linguistiques. Ces nuances linguistiques ne permettent ni d'infirmer ni de confirmer qu'il s'agit d'un même et unique groupe ethnique. On peut supposer que ces différences pourraient s'expliquer par des

migrations différenciées dans le temps et l'espace et par la longue cohabitation avec les Malinké dans le Manding et les Peul au Foutah Djalon. Ces différentes cohabitations auraient eu pour effets des emprunts réciproques.

On pourrait affirmer, à la suite de Jean SURET-CANALE, la « parenté linguistique » entre les deux groupes (Soussou et Dialonké), cependant nous ne soutiendrons pas, vaille que vaille, que les deux groupes constituent un même peuple. Des recherches ponctuelles, intenses et suivies sont nécessaires pour trancher la question sur ce lien parental entre Dialonké et Soussou.

Sur la seconde question, la réponse de Maurice DELAFOSSE (1912) est catégorique. Ce chercheur, affirme, à la suite de IBN KHALDOUM, que les :

« Sossé [] ont été longtemps confondu à celui des Soussou, alors que, à mon avis, ces derniers n'ont jamais participé à sa formation ni à sa gloire : c'est tout au moins ce qui résulte d'un examen consciencieux des traditions locales, comme de la lecture attentive de quelques documents écrits » (1912 : 162).

Pour Maurice DELAFOSSE (1912), la constitution du Soso en un empire est le prolongement de l'affaiblissement de l'empire du Ghana par les Almoravides. Sur les lambeaux de l'empire du Ghana et après que la domination berbère eut pris fin en 1090, un Etat vassal du nom du Royaume de **KANIAGA** put, à son tour, devenir un empire avec comme capitale Soso et comme premier dirigeant des princes Soninké de la dynastie des **DIARISO** qui venaient de l'intérieur de l'empire du Ghana.

Il semblerait que c'est sous le règne de *Banna-Boubou* (1100-1120) que des Peul qui appartenaient au clan des *So ou Férobhè* se seraient métissés avec les dirigeants Soninké du Royaume de **KANIAGA** :

« C'est ce qui fit donner aux descendants de ces unions le nom de Sossé (descendance des S0) ; plus tard, l'emploi de cette appellation s'étant généralisé, elle fut appliquée à tous les habitants de KANIAGA ou tout au moins à toute la caste dirigeante. C'est également cette circonstance qui fit donner le nom de Soso (village des S0) à la capitale de l'Etat » (Maurice DELAFOSSE (1912 : 164).

Sur la seconde interrogation toujours, il y a peu de chance que Soumangourou KANTE soit Soussou ou Dialonké. Il est fort probable qu'il soit un Malinké. On sait, à travers l'histoire relatée par Maurice DELAFOSSE (1912), que Soumangourou KANTE est le fils d'un usurpateur de pouvoir du nom de Diaara KANTE.

Maurice DELAFOSSE (1912) affirme qu'à la mort de Birama DIARISO (le dernier prince de la dynastie des DIARISO), la lutte pour la succession va opposer les neufs fils issus de deux épouses du défunt roi. C'est cette bataille fratricide qui va conduire les enfants de la seconde épouse à faire appel au plus grand soldat du Royaume du nom de Diaara KANTE. Ce dernier va aider à vaincre les enfants de la première épouse, mais finira par prendre le pouvoir aux mains des enfants de la seconde épouse qui eux-mêmes ne s'entendirent pas après leur victoire. Soumangourou KANTE (1200 environ à 1235) est donc l'héritier de Diaara KANTE et se serait sous son règne que l'empire Soso atteindra son apogée et son déclin.

Au vu de ses éléments et de ce que nous savons de Soumangourou KANTE et du patronyme KANTE hier et aujourd'hui, il est difficile de soutenir que celui-ci ne serait pas Malinké. En effet, comment expliquer qu'on ne trouve nulle part, en dehors du Manding, assez de familles KANTE à l'échelle communautaire ? Pourquoi les KANTE, eux, sont-ils restés si massivement dans le Manding après la défaite militaire de leur roi et la décision de les reléguer au simple statut d'homme de caste au service de la nouvelle dynastie du vainqueur de Kirina ? Peut-on alors supposer que la plupart des KANTE qui

seraient restés dans le Manding auraient changé de nom pour se confondre et éviter des représailles ? Peut-on, enfin, croire que ceux qui ont préféré partir ont gardé leur nom de famille par souvenir et/ou par fierté ? Ce sont là des questions d'importance capitale qui, pour leurs réponses, demandent de la volonté, de courage et des moyens appropriés pour mener des recherches pluridisciplinaires, suivies et intenses à plusieurs niveaux dans la sous-région.

D'ici là, on peut se permettre certaines hypothèses qui ouvrent de nouvelles pistes de recherches. On peut, par exemple, légitimement se douter du fait que les descendants de Soumangourou KANTE ne soient pas encore dans les limites de l'ancien empire de son fondateur. Aussi, si les KANTE sont restés dans le Manding, et on sait qu'ils l'ont été pour la majorité d'entre eux, c'est probablement parce que le pouvoir n'appartenait pas à tous les KANTE. Si cette hypothèse est la bonne, on pourrait dire que ceux qui ont émigré après Kirina l'ont fait pour quitter une zone de trouble où la sécurité n'était pas encore rétablie et non parce qu'ils ont perdu un pouvoir qui n'était pas collectif, mais bien individuel.

En plus, les armes (couteaux, flèches, coupe-coupe, sabre, etc.) sont le fait des forgerons et donnent un avantage certain à ceux qui les ont, à ceux qui les fabriquent, mais surtout à ceux qui savent les utiliser à des fins politiques. En tous cas, l'histoire du Soundiata KEITA, tout comme celle du Foutah Djallon, montre très clairement que les armes utilisées lors de la bataille de Kirina ou de Talansan n'ont été confectionnées ni par les KEITA, ni par les Peul musulmans. Les uns et les autres en ont fait des moyens de conquête et de conservation du pouvoir politique à leurs propres fins, souvent au détriment d'autres dont certains avaient le secret du fer.

Enfin, l'on a toujours pensé, depuis l'empire du Mali, que les KANTE sont des forgerons^[17], il se pourrait que tous les KANTE

d'avant Kirina ne soient pas tous des forgerons de fabrication et d'usage. Soumangourou, tout comme d'autres chefs après lui, aurait eu juste le génie et la force de commander sa fabrication, de contrôler sa circulation et d'administrer son usage dans son empire. Car, la maîtrise du fer, disons des armes, a toujours joué un rôle essentiel dans l'accès et l'exercice du pouvoir.

LES AUTRES COTIERS

Il semble qu'avant d'arriver sur le long du littoral, les Baga, les Landouma et les Nalou ont aussi transité par la région du Foutah Djalou. Arrivés en ces lieux depuis le haut Moyen Age et devenus sédentaires, ils s'occupaient essentiellement de l'agriculture et d'élevage. Ils seraient refoulés vers les côtes atlantiques par les Dialonké qui occupaient alors les plateaux du Nord et du Centre du Foutah d'où certains parmi eux seraient, plus tard au XVIII^e siècle, refoulés à leur tour par les Peul musulmans.^[18]

LES BAGA

Reprenant F. K. Voeltz, MOUSER(1999)^[19] écrit que le mot « Baga » dérive du *susuxuy bae*, « la mer », et *raka*, « de là », d'où *baeraka*, « ceux de la mer », terme utilisé pour désigner ceux qui vivent le long de la côte. Une conclusion allant dans le sens de ce que WILSON (1961: 1) indiquait il y a quarante ans, lorsqu'il remarquait que « Baga » est plutôt prononcé Baka par les intéressés et les Temne.

Dans le cours développé par Zaïnoul A. SANOSSI et ses autres collègues du Département d'Histoire-Sociologie, d'Histoire-Philosophie et autres binaires de l'époque de l'Institut Polytechnique « Gamal Abdel Nasser » de Guinée, intitulée « *la mise en place des populations guinéennes* »^[20], il est affirmé que les Baga seraient l'une des toutes premières migrations du

Tekrur vers la côte. En tous cas, les explorateurs portugais notent la présence des Baga dès le XVI^{ème} siècle le long des côtes atlantiques de la Guinée. Ils auraient emprunté plusieurs chemins et à des périodes étalées sur plusieurs siècles. Ce qui aurait conduit à l'existence de plusieurs groupes sociolinguistiques Baga.

MOUSER (1999) nous apprend qu'en 1885, le révérend P.H. DOUGHLIN divise les Baga en *Baga Koba*, *Baga Kakisa*, *Baga Nus* ou *Baga Noirs*, *Mikhii-Fori* et *Baga Kalum*. Quand à Denise PAULME (1956)^[21], il distingue de son côté les embranchements suivants de Baga :

1. Mandori autour de l'embouchure du Rio Componi (ils cohabitent avec les Nalous). Ils viendraient de la zone comprise entre Télimélé et Kindia ;
2. Sitémus à l'embouchure du Rio Nunez demeurant surtout dans la région du Nunez (village de Katoko, Katongoro, Kawtel) (ils auraient migré de la région de Labé vers la zone de Kamsar) ;
3. Koba au Sud du Pongo ;
4. Kakissa (ou Sobané) sur les côtes entre le Cap Verga et le Rio Pongo ;
5. Pukur ou Binani Baga (ils seraient l'un des plus anciens groupes et auraient migré de l'actuelle Préfecture de Gaoual sous aucune pression particulière). Dans le Binani (Préfecture de Gaoual, il est encore possible de retrouver certains lieux de passage des Baga avec des zones de fétiches qui restent encore des endroits gardés intacts par les populations Peul de la zone) ;
6. et enfin, après le Konkouré, les Baga de Kalum auxquels s'ajoutent les Baga Foré et le groupe Buluñits entre le Nunez et le Cap Verda (ils auraient migré de Timbo et seraient l'un des derniers groupes à migrer vers la côte).

Nous avons donc, sous une même appellation Baga, un groupe

diversifié et sans doute assez mixte.

LES LANDOUMA OU LES LAND-MEN

Les données de la tradition suggèrent que le nom de « *landuma* » leur aurait été attribué par les premiers explorateurs anglais. Les Landouma seraient donc l'expression anglaise de « *land man* » (homme du territoire, paysan).

Pour Marie Paul FERRY et Lansana SANDE (2000)^[22], « Landouman » a une étymologie possible, ce serait le nom qui fut donné dès le XVII^{ème} par les Anglais, aux hommes qu'ils voyaient le long de la côte depuis leurs bateaux: *land-man* en anglais signifie simplement paysan ». Reprenant Marie Yvon Curtis (1996), FERRY (2000) aurait fait remarquer que le mot apparaît pour la première fois chez le compilateur espagnol Sandoval (1623) sous la forme *Landama*, et qu'on le retrouve ensuite en 1664 chez André de Faro. Si l'interprétation de Ferry est exacte, ces derniers auteurs auraient en ce cas employé le terme donné par les navigateurs anglais et c'est celui qui aurait perduré dans le temps.

Les Landouma auraient deux noms : *landouma* et *tyapi*. Le nom de « *tyapi* » serait celui par lequel les autres populations voisines, notamment les Peul les nommeraient. Il semble se dégager deux noms pour le même peuple : les Landouma restés dans la région de Koundara sont appelés par le nom de *tyapi* alors que ceux qui vivent dans le Kakandé (Préfecture de Boké) gardent le nom de Landouma. Paul PELISSIER (1966 : 524)^[23] dira que :

« Une partie de ces Cocoli-Landouma ont dû quitter leur pays d'origine situé au nord de Kadé, chassés par les Foulas, et ils sont venus chercher une nouvelle patrie dans les forêts désertes qui couvrent le pays situé entre le Rio Compony et le Rio Nunez ».

Alors que ceux-ci devenaient des Landouman, ceux établis au pied de la falaise de Kumbia, étaient nommés « Tyapis » par les coloniaux français sous l'influence de leurs interprètes Peul. La question qui reste sans réponse est de savoir quel est le nom de ce groupe humain avant le XVII^{ème} ?

C'est la trajectoire migratoire des Landouma qui est suffisamment documentée. Il semblerait que les Landouma seraient venus du Tekrur, comme les Bagas, et seraient arrivés au Foutah Djalou à la même période que les Puulis sous la direction de Koly Tenguela avec lesquels ils s'affrontèrent dans la zone comprise entre les Préfectures de Téliélé et de Pita selon Aliou WANN et Bubakar BA (1974)^[24]. Du Foutah Djalou, les Landouma auraient migré, selon ces deux auteurs, à partir de Kōkōli (l'Ouest de Gaoual) vers la côte sous la conduite de Manga DIBI. C'est ce patriarche qui aurait donné à la nouvelle région d'arrivée des Landouma, le nom de Kakandé qui signifierait « *quand on a vu une fois ce pays on ne le quitte plus* ».

LES NALOU

Pour Zainoul A. SANOUSSI (1969), même si l'on ne connaît pas la date d'arrivée des Nalou le long des côtes guinéennes, il y aurait au moins une certitude : les portugais auraient signalé leur présence depuis le XV^{ème} siècle.

Les Nalou auraient séjourné au Foutah Djalou aux environs du XIII^{ème} siècle comme les Landouma et les Baga et auraient été refoulés vers la côte par les Dialonké aux environs du XIV^{ème} siècle. Du Foutah Djalou, il y aurait eu deux vagues de migration des Nalou.

La première vague se serait dirigée vers le Badiar (à la lisière des frontières de la Guinée, du Sénégal et de la Guinée-Bissau) à la suite des affrontements avec les Dialonké.

De nos jours, aucune étude ne permet de savoir ce que cette vague serait devenue. On peut penser que ce groupe aurait été assimilé, mais il est impossible à ce niveau de connaissance de dire lequel des groupes vivants dans cette zone l'aurait fait.

La seconde vague aurait quitté le Foutah Djalou, bien plus tard aux environs du XVIII^{ème} siècle. Ce serait ce groupe qui serait arrivé dans le Kakandé (Préfecture de Boké). Chez les Nalou comme chez les Baga, on noterait plusieurs sous-groupements. Ainsi, on parlerait, selon Rouguyatou DIALLO (1974)^[25] de :

- Nalou Basintyé (les Nalou de la terre ferme) ;
- Nalou Babiniké (les Nalou des rizières) ;
- Nalou Kubu ;
- Nalou Köööl, etc.

Cette différenciation à l'intérieur du même groupe, comme on a pu le constater ailleurs, est le résultat de la migration à des périodes différentes et à des effets environnementaux et sociaux sur chaque vague de migration.

LES POPULATIONS DU NORD DE LA GUINÉE

LES TANDA

Toutes les populations du Nord de la Guinée sont-elles des « Tanda » ? Pour Naye DYENG et Mundekeno SAA (1972)^[26] la réponse est affirmative. Pour ces deux auteurs, le terme « Tanda » est donc générique et sert à désigner un groupe de population qui regrouperait les Könyagui, les Basari et les Badiaranké.

Le mot serait aussi un mot peul et serait donc, selon TECHER,

cité par Naye DYENG et Mundekeno SAA, la désignation en pular des populations présentant certains caractères communs : *des personnes qui se promènent le torse nu*^[27].

Pour ces auteurs, il y aurait plusieurs catégories de Tanda. Le premier groupe serait les Bassari qu'ils nomment aussi « Tanda Donka » ou porteurs de fourreaux (l'étui en bambou est appelé dönka). Le second groupe serait les « Tandas Mayo » (Tanda du fleuve en pular). Ils parleraient la même langue que les Bassari. Un troisième groupe serait constitué des « Tandas Boeni » (ou Tanda du rocher). Le quatrième groupe serait les « Tandas Badi » (Tanda de la moitié) qui habiteraient dans le N'Gamou dans le Sud-Est des provinces orientales de Tambakunda (République du Sénégal). Le cinquième groupe serait les « Tandas Ban'dé » et habiteraient le Sud-Est du cercle de Kedougou (République du Sénégal).

La plupart des auteurs consultés par Naye DYENG et Mundekeno SAA (1972), comme RANCON (1894), TECHER (1933), André ARCIN (1911) partagent l'idée que les Bassari et le Cönyagui seraient venus dans leurs sites actuels en deux vagues : avant l'arrivée de Koli Tengouella et juste après son passage dans la région. Ils auraient été des acteurs importants dans l'armée de ce dernier lors de sa conquête du Tekrur.

Les membres de la première vague auraient d'abord séjourné dans le Damantan (République du Sénégal) avant de se fixer dans le Nord de la Guinée entre les territoires d'habitation des Tanda et des Bassari (entre les Préfectures de Koundara et de Mali). La seconde vague aurait été sur le sillage de la migration de Koli Tengouella. Pour DELACOUR (1947), cité par Naye DYENG et Mundekeno SAA (1972), « *l'arrivée des Tanda dans la région qu'ils occupent actuellement date de 1522, date à laquelle ils vinrent à la suite de Koli Tengouella parti du pays Mandé* ».

Les Bassari seraient venus de l'empire du Ghana vers le XVII^{ème}

siècle et se seraient installés dans plusieurs parties du Foutah Djalon avant de se fixer dans leur habitat actuel (en partie en Guinée et en partie au Sénégal) c'est-à-dire à la lisière de la frontière Guinéo-sénégalaise. Selon GIRARD (1993:43), ces derniers se dénomment eux-mêmes les « *Beliyan* » signifiant « les fils de la pierre » (de la latérite) alors que se fondant sur des notes de TAUXIER, FERRY (2000) donne pour sa part l'étymologie *basar*, c'est-à-dire lézard. Pendant longtemps, ils ne pratiqueraient que la chasse. Reprenant la narration de Monique de LESTRANGE (1955), Naye DYENG et Mundekeno SAA (1972) affirment que :

« Les Bassaris et les Coniaguïs et d'autres familles établis dans le haut N'Gabou ont eu leur berceau sur les bords du Niger qu'ils ont abandonné avec la grande migration de Koli-Tenguella vers le XIV^{ème} siècle. Cette émigration s'est répandue dans toute la vallée du Haut Sénégal, et un groupe principal est descendu dans le Foutah Djalon ».

Les Köniagui, eux, se désignent par le terme de « AWOEN » et parlent la langue « Wamëy ». Ils seraient venus de l'empire du Ghana, bien avant la plupart des populations actuelles de la Guinée. Djibril Tamsir NIANE, dans son ouvrage intitulé « Koli Tenguella et le Tékrour », relatant l'épopée victorieuse de ce héros peul mentionne la présence des Könyagui dans la région de Koundara dès le XVI^{ème} siècle.

Les Badiaranké, eux, seraient apparentés aux Bassari et Koniagui et sont installés sous et sur la montagne du même nom qu'eux : le mont badiar. Pour Lestrangle de LESTRANGE (1955: 1)^[28], la désignation Badiaranké « semble avoir été donnée par les Peuls » et signifierait : « captifs des Peuls ». Cette version est manifestement erronée, car dans le mot « Badiaranké » il n'existe pas dans le préfixe, ni dans la racine ni dans le suffixe une composante du mot captif en pular (*Matyoudho*, esclave ou *Djéyadho* qui appartient à

quelqu'un).

Pour d'autres historiens, les Badiaranké ne seraient qu'une dénomination locale des « mandinko » de l'empire du Gabou qui eux-mêmes ne sont que le résultat de la migration mandingue avec le métissage des populations diolas de la région de Casamance. Ne serait-il pas possible de considérer le nom « Badiaranké » comme l'expression de ceux qui sont au Badiar (la montagne sur laquelle et autour de laquelle ce peuple vit).

Dans leur Mémoire de Fin d'Etudes Supérieures, Naye DYENG et Mundekeno SAA (1972), signalent un autre point de vue non moins importante tiré d'un auteur portugais du nom de L. CORRELA qui défend que les Badiaranké « *seraient issus du métissage entre les 'les Tilibanos (mandingue)' arrivés dans la région vers 1800 sous la direction de Tramane SANE et des Coniagués autochtones* ». Cependant, le fait que les Badiaranké soient les seuls groupes ethniques de Guinée qui, tout en portant le nom de famille du père, se réclame du lignage de la mère devrait inciter à plus de prudence sur le lien entre Badiaranké et Mandinko.

Ce que cette historiographie laisse dans l'ombre est le processus par lequel la différenciation s'est faite entre des populations qui seraient identiques et qui vivent sur des territoires contigus. Comment des populations, appartenant au même groupe (disons Tanda pour faire simple), sont devenues Könyagués, Bassaris et Badiaranké ? Une thèse en histoire sur le sujet ne serait pas vaine.

LES POPULATIONS DU CENTRE ET DE L'EST DE LA GUINÉE

LES DIALONKE

Tous les historiens de la Guinée s'accordent à dire que les

Dialonké seraient arrivés au Foutah Djalon autour du XI^{ème} siècle. Il semblerait, selon Cheick Sidy Mohamed DIALLO (1975), que la première vague migratoire des Dialonké daterait de 1250 et se serait passé à l'intérieur de l'empire du Ghana. Cette première vague, selon GAUTIER (1908), aurait été mal accueillie par les Bambara qui peuplaient le Soudan Méridional. La seconde vague migratoire serait consécutive à la victoire de Soundiata KEITA sur Soumangourou KANTE après la bataille de Kirina en 1235.

On retrouve le même point de vue dans les écrits de KANTE (1995) qui date la migration des Dialonké de l'actuel territoire de la République du Mali à partir de la bataille de Kirina en 1235 entre Soundiata KEITA et Soumangourou KANTE, le roi du Soso.

La seconde migration des Dialonké serait consécutive à la victoire des musulmans contre les non-musulmans lors de la bataille de Talansan en 1725. Après cette bataille certains se seraient dirigés vers la côte guinéenne et auraient rejoint des populations qu'ils avaient eux-mêmes repoussés auparavant. D'autres sont restés au Foutah Djalon et se sont convertis à l'Islam au Sud et au Centre du Foutah Djalon. D'autres seraient allés vivre dans le Nord-est (Saré Kindja dans la préfecture de Koumba, Ganfata dans la préfecture de Tougué et surtout Balaki-Sangalan dans la Préfecture de Mali) qui en se soustrayant (le cas de Balaki-Sangalan), qui en se soumettant de façon lente et progressive à l'autorité du Foutah Djalon et à la nouvelle religion; d'autres, enfin, seraient allés vers la région actuelle de Faranah et de la Sierra Leone où ils vont fortifier le Solima en une province assez solide et qui pendant longtemps se constituera en un « état vassal » au Foutah-Djalon.

De nos jours, on peut schématiquement distinguer quatre zones d'habitation des Dialonké en Guinée :

- Un groupe de Dialonké vit encore au Foutah Djalon

- (Koubia, Tougué, Mali et Gaoual) avec une identité Dialonké réelle, même si plusieurs parmi eux sont locuteurs de deux langues : la leur et le pular ;
- Un second groupe de Dialonké a été absorbé par les Peul er parfois n'ont aucune conscience d'une autre identité que celle Peul ;
 - Un troisième groupe vit dans la région de Faranah. Ces Dialonké utilisent souvent deux langues : la leur et le maninka ;
 - Un quatrième groupe vit en Basse Guinée et particulièrement à Conakry et revendique une identité Soussou.

LES PEUL/FOULACOUNDA/TOUCOULEUR

Les Français disent le « *peul* » ou « *poular* » pour désigner ce groupe humain qui se désigne lui-même par « *pullo* » au singulier et « *fulbhè* » au pluriel et ils disent parler du « *pular* ». Il semblerait que le mot « *peul* » leur aurait été attribué par les Wolof avant d'être repris par les français.

Il n'y a pas de consensus entre les chercheurs sur la date exacte de la première migration des Peul au Foutah Djallon. Les documents historiques disponibles notent deux vagues migratoires de Peul en Guinée. Ces deux vagues sont venues en des périodes éloignées les unes des autres dans le temps et à plusieurs endroits.

Les premiers Peul non islamisés nommés puuli^[29] auraient migré sur le territoire actuel de la Guinée en de petites vagues à partir du IX^{ème} siècle. DIALLO (1975 : 30) affirme que c'est vers le XIII^{ème} siècle que la migration des Peul animistes prendra de l'ampleur pour devenir massive autour du XIV^{ème} siècle. Du Sahara, ils auraient atteint le Bambouk à partir duquel le groupe se scinde en deux : les premiers se dirigèrent vers le Ouassoulou et les seconds longèrent les

vallées du Tinkisso et du Bafing pour atteindre le Foutah Djalon.

Pour certains historiens comme ES SADI, dans son « *Tarrech es sudan* », Tenguela, père de Koli, avait rallié à son bord les « *arbe* » (pluriel de *ardo*) « *feroobe, wolarbe et uururbe* et tous les *yaalalbe* » (pluriel de *jaalaalo*) de son clan pour se tailler un empire dans le Kingi (le **Fuuta Kingi**) au nez et à la barbe des Askia Sonray. L'armée de l'Askia, commandée par, son frère Amar, marcha contre Tenguela le père et le poursuivit jusqu'à Diâra, où elle le défit et le tua en 1512.

C'est après la mort de son père que Koli Tenguela^[30] va récupérer les troupes qui restaient de son père pour rappliquer à l'Ouest au Tekrur, en passant par le Foutah Djalon. Dans cette contrée, il va mettre en place un Etat avec une capitale située dans l'actuelle préfecture de Téliélé. C'est de là qu'il va lever une armée et remonter vers l'Ouest entraînant avec lui une armée dans laquelle étaient incorporés des Dialonké, des Malinké, des Köniagui, des Baga, des Nalou, des Diola, des Serère, bref tous les peuples trouvés sur le chemin du Tekrur qu'il rebaptisera du nom de « Foutah Tooro »^[31]. Le territoire de Tekrur qu'il annexa, il lui donna le nom de Fouta en souvenir du **Fuuta Kingi** de son père et auquel il adjoignit Tooro, une des provinces du Fouta (KANE, 2004).

Cette remontée et la prise du pouvoir dans le Tekrur en 1552 aura pour conséquence d'imposer sa dynastie (Denyankobé^[32]), sa langue (le pular) et la culture Peul à toutes les populations du Royaume. Ce serait ainsi que toute la région du Fouta Tooro devenue majoritairement « foulaphone » Halpulaar'en (ceux dont la langue est le Pular avec une forte dominance Toucouleur).

Plusieurs siècles plus tard (XIX^{ème} siècle), El hadj Omar TALL fera le même chemin, mais en sens inverse. Du Foutah Tooro, il descendra au Foutah Djalon, traversera Dinguiraye pour

remonter vers le Fouta Kingi pour affronter Hamadou-HAMADOU, et le tuer en 1862, le fils de Sékou HAMADOU et petit-fils de Sékou HAMADOU fondateur de la dynastie des BARRY du MASSINA.

Selon le professeur KANE (2004), auteur du livre: « *La première hégémonie Peule : Le Fuuta Tooro de Koli Tenguela à Almaami Abdul* », l'assimilation Peul des ethnies du Tekrur aurait commencé avant l'avènement de Koly Tenguela, mais atteindra son point culminant et la plus parfaite intégration ou la « foulanisation » des descendants de la tribu du Tekruri, que sont les Toucouleur (*Ly, Sy, Kane, Wane, Tall, Aw, etc.*).

La seconde vague migratoire des Peul en direction du territoire actuel de la Guinée est celle de la fin du XVI^{ème} siècle jusqu'au XVIII^{ème} siècle. Païens, puis islamisés, des Peul et des Toucouleur quittent les territoires actuels du Mali, du Sénégal et de la Mauritanie à des périodes de désordre, de guerres avec désormais une nouvelle foi : l'Islam.

Les Peulhs musulmans du Foutah Djalou auraient donc suivi deux voies principales et ce, à des périodes plus ou moins différentes pour arriver, s'installer et se sédentariser et fonder l'Etat théocratique du Foutah Djalou: La voie du Nord venant du Fouta Tooro et du Bundu (essentiellement) et la voie de l'Est venant principalement du Macina.

Ils arrivèrent par groupes et par étapes, les uns passant par les contreforts des montagnes de la Préfecture de Mali, les autres en traversant la Préfecture de Koundara avant de rejoindre les montagnes qui surplombent le fleuve Komba en direction de Lélouma et de Labé et par l'Est en pénétrant dans le Dinguiraye pour rejoindre les vallées de Mamou. Ils vont se fixer en plusieurs points du Foutah Djalou poussant devant eux leurs nombreux troupeaux de bœufs et de *talibé* (élèves et étudiants). Ils s'y fixaient à leur tour en faisant ce que

d'autres avaient fait avant eux : **refouler certains et absorber d'autres.**

Selon Cheick Sidy Mohamed DIALLO (1970)^[33], ces différentes vagues migratoires se faisaient en famille et en clan. De l'Est, principalement du Macina vont arriver les Dayèbhè^[34] (BARRY) qui vont s'installer en lignage : les Seydiyanke à Timbo (Préfecture de Mamou) et les Seriyankèbhè à Fougoumba (Préfecture de Mamou). Les Férobhè (SOW) vont s'installer dans Kébali non loin de Fougoumba et de Timbo. Certaines de ces vagues se seraient installées elles dans l'actuelle préfecture de Tougué (ce sont les Koulounnanké Balla et Simpé). Les Ururbhè vont s'installer dans deux endroits différents en fonction des clans : les Koulounnabhe à Koïn (Préfecture de Tougué) et les Helâyâbhe à Timbi-Touni (Préfecture de Dalaba).

Les Irlabhé (DIALLO) et une partie des Ururbhé, quand à eux sont arrivés par le nord. Les DIALLO vont se repartir en lignage. Les Khaldouyabhè vont occuper région du Nord de Labé, un autre lignage « Diâlobhe » va s'installer dans le Kolladhe (Préfecture de Tougué), Kankalabé (Préfecture de Dalaba) et Timbi-Madina (Préfecture de Pita) et un troisième lignage « Thimbobhè » va s'installer dans Bhouria (Préfecture de Mamou).

Parmi cette vague, d'autres, après avoir séjourné dans le Foutah Djalon, l'ont quitté pour continuer leur chemin vers d'autres localités et dans d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest. C'est le cas des Peul du Nigéria dont certains seraient partis de Sokoto dans la Préfecture de Mamou pour se retrouver après une très longue migration dans l'actuelle République Fédérale du Nigéria.

La question qui n'est pas réglée est le cas des « Foulacounda » ou « Foulakounda ». Les Foulacounda sont-ils le reliquat des Puuli (les premiers Peul animistes venus les premiers au Foutah Djalon) ou une autre vague migratoire ?

Etymologiquement, le terme « Foulacounda » ressemble à un mot composite de « *Foula, pour désigner les Peul* » et « *Counda qui pourrait signifier un diminutif de Koundara* ». Pour Alvares de ALMADA (1594 : 54), cité par Gérard GAILLARD (2000)^[35] les FulaKunda sont des groupes descendants de captifs ou d'assimilés « *sujets du Mandingue* ». Cette version est reprise, selon Gérard GAILLARD (2000) un demi-siècle plus tard par Richard JOBSON (1623) qui l'atteste en disant des Fulakunda, « *des Fulbies, vivant sur les bords de la Gambie et tout à fait assujettis aux Mandingos* ».

Pourtant, il y a une autre version qui dit que les Fulakanda sont le résultat du métissage entre agriculteurs noirs-africains et pasteurs berbères dans le Tekrur. Ce groupe de base s'est éparpillé jusqu'en 1460 quand un groupe armé dirigé par DIALLO Demba bat les Wolofs et les Banhung, traverse le Haut-Sénégal et la Gambie et atteint le Rio Grande où elle est finalement écrasée par les Biafada (NIANE, 1989: 55)^[36]. DIALLO Demba tué, son armée détruite, « *les survivants ont dû se regrouper, non loin de là, vers le Foutah Djallon. Cette dispersion première serait, selon AMSELLE (1989: 77) à l'origine d'une nouvelle aventure politique et d'une refondation* ». Les Fulakanda seraient donc le reste de cette armée d'invasion qui est restée aux confins Nord de la Guinée, à la lisière de la Guinée-Bissau et du Sénégal.

LES PEUL DU OUASSOULOU OU LES « WASSOULOUNKE »

Selon CISSE (2000) dans le Tome 2 de « *La grande geste du Mali, citant l'histoire orale du Mali de Wâ Kamissoko* », les Peul du Wassoulou (zone à cheval entre la République du Mali, de la Guinée et de la Côte d'Ivoire) auraient migré du Fouladougou^[37] (dans l'actuelle République du Mali) pour fuir les guerres perpétuelles de l'armée de *Bintou Mari KOROMA*.

Ils se seraient dispersés en trois vagues : certains seraient restés à Fouladougou, d'autres se seraient implantés à Brigo et la troisième vague serait descendue plus au Sud pour fonder le Ouassoulou ou Wassoulou. Ce terme serait une prononciation en un seul mot du groupe de mots « *Wa solon* ou *Oua Solon* » qui signifie en *bamanakan*^[38] (*aller se confier*). C'est ce dernier groupe de migrants peul qui va se disperser en deux : l'un va rester dans le Ouassoulou et l'autre descendra plus au Sud. Ces derniers sont les Peul animistes du groupe de Koli Tengouella. Ce point de vue est aussi celui de KOUYATE (1978 : 29)^[39] qui dit :

« L'arrivée des Peul au Wassulu se situe à la même période que l'invasion des Peul animistes dans le Foutah Djalou sous le commandement de Koly Tengouella au XV^{ème} siècle ».

DEVEY (2009 : 32), Géographe et historienne va dans le même sens dans son livre intitulé « La Guinée » quand elle écrit :

« Le Wassoulou: vaste territoire Peul occupé jadis par les Bambara, qui s'étend sur les rives du Sankarani entre le Mali, la Guinée et la côte- d'Ivoire ».

Les Peul du Wassoulou sont donc ces Peul sédentarisés, devenus agriculteurs^[40] qui se sont fortement métissés avec les Malinké et auxquels ils ont emprunté la langue et certaines normes culturelles tout en gardant leur patronyme (*Diallo, Diakité, Sidibé et Sangaré*) et aussi certains traits forts de leur identité ethnique peul. D'ailleurs les griots du mandingue ne se trompent pas lorsqu'ils disent, pour vanter les Peul du Wassoulou, « *Bugutudu ani Bugubô, Fila sinani, Djatra sinani* »^[41].

Les Wassoulonké se désignent Peul et les Malinké, avec lesquels ils vivent en harmonie, les désignent comme des Peul.

Lors des cérémonies comme le mariage, le baptême et autres activités sociales, la part (viande, colas et autres biens symboliques) dédiée aux Ouassoulonké dans le manding est celle de tous les Peul qu'ils soient du Oassoulou, du Foutah Djalou, du Macina ou du Foutah-Tooro.

LES DIAKANKE ET LES SARAkolLE

Les Diakanka et Sarakollé ont aussi migré au Foutah Djalou. Ils seraient des Soninké qui auraient migré de Dia (village de Macina). Ils auraient transité dans Djambokhoum (République du Mali), à Bambouk (Sénégal) vers le XVI^{ème} siècle en fondant le village de Diackaba dans ce pays. Il semble que de ce village, ils se seraient dispersés vers les autres localités des pays limitrophes du Mali (Guinée, Gambie et Côte d'Ivoire).

La communauté Diakhanké^[42] s'articulerait autour de quatre clans : SQUARE, DRAME, GUIRASSY, FADIGA. Ces quatre clans sont appelés les quatre foyers ou (boloun naano ou boulou naano)^[43]. À ces quatre clans se seraient ajoutés les DIAKHITE-KABA, les SYLLA, les GASSAMA-DIABY, les DANSOKHO, les DIAKHABY, les SAVANE, les BADIO, les SAKHO, etc.

L'installation des Diakanka au Foutah Djalou est relativement récente et correspondrait à la prédominance des Peul et de l'Islam. Pour l'essentiel, les professeurs d'Histoire de l'Institut Gamal Abdel Nasser disent que : « *les Diakanka s'installeront au Foutah Djalou dans de gros villages, à l'abri et sous la protection des Peul avec lesquels ils développeront des relations de cousinage assez poussées* ». On les retrouve nombreux un peu partout, particulièrement dans le Koubia, Tougue, Mamou, Mali, Dalaba, Gaoual et Koundara.

LES MALINKE

NIANE (1960), parlant de l'occupation du Manding, affirme que « *toutes les traditions malinké attestent que la terre était*

déjà occupée, les premiers occupants n'étaient pas de race *manding* ». Les Korogba auraient précédé les Malinké en Haute Guinée. Les Bambara et les Dialonké auraient aussi précédé les Malinké avant d'être refoulés plus au nord, pour les premiers et vers l'ouest pour les seconds, sous le règne de Soundiata KEITA. Lors de la fondation de l'empire du Mali^[44], Soundiata KEITA pour vaincre Soumangourou KANTE parvient à unifier les différentes tribus Malinké (KEITA, KONDE, TRAORE, KOUROUMA, CAMARA), à rassembler sous son commandement les armées de différents petits royaumes en lutte contre l'empire Soso avant de sortir victorieux.

A la suite de cette victoire, Soundiata KEITA va étendre son empire sur une grande partie de l'Afrique de l'Ouest. C'est son expédition militaire la plus éloignée qui ira détruire les états dans le Sine (actuel Sénégal) et établir, en se métissant aux populations locales (les Diola), l'Etat du Gabou (qui va couvrir l'intégralité de la Guinée-Bissau, la Casamance, la Gambie et la partie nord de la Guinée, Gaoual et Koundara) (Sékéné Mody CISSOKO, 1981)^[45].

A partir des XV^{ème} et XVI^{ème} siècles, la chute de l'empire du Mali accélère la migration des Malinké qui s'installèrent dans les régions septentrionales de l'actuelle Côte d'Ivoire et plus au Sud de la Guinée dans la région actuelle de la Guinée Forestière. Une région dans laquelle ils vont se métisser aux Kpèlè pour donner les Konianké et avec les Loma pour donner les Toma-mania.

LES MANINKA-MORY

Les Maninka-Mory, dont les actuels noms de famille sont *CISSE*, *DIANE*, *KABA*, *SANOH* seraient d'origine **Sarakollé** du Moyen-Niger dans le Ghana. Après la disparition de l'empire du Ghana par suite d'un dessèchement progressif du désert et des attaques armées des almoravides, les Sarakollé se dispersèrent.

Ils seraient arrivés dans l'actuelle préfecture de Kankan autour du XVII^{ème} siècle. Et selon les traditions écrites de Kankan, les Maninka-Mory sont originaires de Diafounou (Soudan). A la suite de guerres, ces « Diafounouké » quittèrent leur pays et vinrent demander l'hospitalité aux tribus malinké du Haut-Niger (en particulier aux KONDE qui occupaient la région de Kankan). Les Malinké accueillirent les nouveaux migrants qui finirent par se créer une province^[46] à l'intérieur du Manding : le **Baté**^[47] Géographiquement, le Baté longe le fleuve Milo avec 12 villages dont les principaux sont : **Kankan, Karafamoudouya, Nafadji, Bakonko, Fodécariah.**

Ces Sarakollé adoptèrent le malinké comme langue et apportèrent avec eux l'Islam d'où le nom qu'on leur donna: Maninka-Mory (ce qui veut dire marabouts des Malinké). Certains de ces Maninka-Mory, en particulier des TURE, YANSANE et FOFANA, quitteront Kankan vers la fin du XVIII^{ème} siècle à la suite de démêlées avec Burama KONDE (un farouche animiste), traversent le Foutah Djalou, le Kanya, le Sumbuya pour s'échouer sur les bords du Kissi-Kissi (le Morya). Ce sont leurs descendants qui sont dans les préfectures de Kindia et de Forécariah auxquels la communauté soussou leur a donné le nom de : *Moryanais*. D'autres feront une courte migration et s'arrêteront entre Bissikirima et Dabola. Les plus nombreux, les *KABA, SANOH, DIANE, CISSE*, sont restés dans le Baté.

LES KONIANKA

De même que les « Toma-manian » sont le croisement culturel des Malinké et des Loma, les Konianka seraient, selon Ibrahim Kalil TURE (1973)^[48] le croisement entre Malinké et Kpèlè. Selon Ibrahim Kalil TURE, à la chute de l'empire du Mali et des désordres qui s'en sont suivis, il y a eu deux grandes vagues migratoires en direction de la région forestière.

La première concernait en majorité des KONDE et des KURUMA qui

auraient repoussé des Djalonké plus en profondeur dans l'actuelle préfecture de Faranah et un peu plus en profondeur dans le Foutah Djalon.

La seconde vague migratoire était composée davantage de KEITA et de KAMARA. La rencontre entre les deux communautés Malinké dans la forêt et les Loma (à l'époque où la forêt couvrait très certainement les préfectures de Beyla, de Kérouané et de Kissidougou) donna naissance deux nouveaux groupes humains : **les Konianké et les Toma-mania.**

LE SUD DE LA GUINEE (KISIA/LOMA/KPELE)

Les Kisia, les Loma et les Kpèlè habitent, très majoritairement, dans la région dite forestière de la Guinée.

M'Bala Friki CAMARA (1980 : 9)^[49] partage l'idée selon laquelle, c'est l'assèchement du Sahara qui aurait poussé les populations qui habitent la région forestière de la Guinée à redescendre vers le Sud. Il ira jusqu'à affirmer que dans cette région (le Sud de l'Afrique de l'Ouest) ne vivait aucune population avant le dessèchement du Sahara.

LES KISIA

Aly Gilbert IFFONO (1975)^[50] dans son mémoire de Diplôme d'Etudes Supérieures avoue d'abord que le pays d'origine des Kisia reste peu connu. Cet aveu fait, il soulève les différentes hypothèses et en discutent la pertinence et la cohérence. Il prend appui sur deux versions.

La première fait descendre les Kisia de Fa-Magan, un roi vaincu par Soundiata KEITA en 1228 et qui aurait migré avec sa famille et se serait senti sauvé en arrivant à la lisière de la forêt et aurait déclaré en maninkaka « Mbara kissi ». La seconde version affirme que les Kisia sont des migrants qui

ont dû se battre avec les mains nues pour vaincre des populations trouvées sur place (entendez la région d'habitation actuelle des Kisia). Les vaincus auraient donné aux vainqueurs le nom de « Kisi-Kisi » : une expression qui désigne ceux qui les auraient refoulés.

Analysant ces deux hypothèses, Aly Gilbert IFFONO (1975) arrive à la conclusion qu'elles souffrent de plusieurs lacunes. Par exemple, Aly Gilbert IFFONO (1975) se demande, avec beaucoup de justesse, comment expliquer que les descendants de Fara-Magan parlent une langue différente de celle de leur origine ? Pour la seconde hypothèse, il constate que celle-ci ne dit pas d'où viennent les Kisia, même si la version dit comment ils se sont installés. La conclusion à laquelle est parvenue Aly Gilbert IFFONO (1975) est qu'au XIII^{ème} siècle les Kisia étaient déjà dans la région qu'ils occupent actuellement. Cette thèse n'est pas celle de SURET-CANALE (1971 : 173)^[51] qui affirme de son côté que les Kisia :

« Chassés au XVII^{ème} siècle du Sud-Est du Foutah-Djalon par les Dialoké, les Kisia étaient originellement des cultivateurs semi-nomades dont la culture fondamentale était le fonia ».

Quelle que soit la période d'arrivée et d'installation des Kisia dans leur lieu d'habitation actuel, on peut être d'accord avec Aly Gilbert IFFONO (1975) pour dire que le mouvement migratoire des Kisia s'inscrit dans le vaste mouvement migratoire des populations Ouest-africaines consécutif au dessèchement du Sahel, à l'invasion et à la destruction de l'empire du Ghana. La particularité de ce mouvement réside dans le fait que les Kisia semblent être avec les Mandeyi et, semble-t-il les Baga, les populations guinéennes qui ont fait la trajectoire Est-Ouest-Sud. C'est-à-dire du Sahel vers le Foutah Djalon avant de redescendre vers le Sud de la Guinée et à la côte pour les Mandenyi et les

Baga.

LES LOMA

Les Loma se désignent eux-mêmes par le nom de « Lomagi ». Il semble que les Loma seraient les plus anciens établis dans la région forestière. Pourtant, certains des historiens qui ont travaillé sur la mise en place des Loma, comme Facinet BEAVOGUI (1975 : 11)^[52], sont catégoriques : « *le pays d'habitation actuel (la préfecture de Macenta) n' pas été le premier où ils auraient habité* ». Pour cet auteur, les Loma auraient migré du Nord vers le Sud, de la région de Kérouané et de Beyla vers Macenta. Pour arriver à cette affirmation, Facinet BEAVOGUI (1975) se serait appuyé sur les traditions relatées par les populations et les documents produits par les missionnaires et les explorateurs.

Selon Facinet BEAVOGUI (1975), les Loma auraient été refoulés du triangle de Kérouané, Beyla et Kissidougou par la migration Malinké autour du XIII^{ème} et du XIX^{ème} siècle. Cette migration Malinké et la cohabitation avec les Loma aura comme conséquence la création d'un groupe nouveau : Les Toma-Manian qui sont le résultat d'un métissage culturel et biologique entre les deux communautés.

LES KPELE

Le mot Kpèlè signifierait le pays. Le pluriel de Kpèlè donnerait Kpèlègha et au singulier Kpèlènum qui signifierait : Kpèlè pour pays et « *mum* » pour personne. On peut donc dire que Kpèlènum serait un terme qui désigne « une personne du pays ». Les Kpèlè disent parler la langue Kpèlèwoo.

Dans le souvenir collectif des Kpèlè relaté par CAMARA (1980 : 22), ils disent être « *tombés du ciel entre Böola et Beyla* ». Mais puisque nous savons que personne ne tombe du ciel, on peut dire que la région de Beyla serait le souvenir, non

encore oublié, de la migration Kpèlè vers les préfectures de N'Zérékoré, de Yomou et du Libéria. La migration Kpèlè vers la zone forestière résulterait du même mouvement qui a poussé celle des Loma : la migration Malinké avant la fondation de l'empire du Mali et plus après sa chute.

LES DJÖÖTAMUM, LES KÖLÖGHA ET LES MANOO

Les Djöötamum et les Kölögha sont des populations qui ont presque totalement disparu. Elles ont été absorbées linguistiquement et culturellement par les Kpèlè avec lesquels ils partagent la même langue, à quelques exceptions près, la culture et la zone d'habitation.

Les Djöötamum sont un groupement humain dont la décomposition du nom donnerait, selon Pépé Pierre CAMARA (1970)^[53], Djöö pour descendant, töö signifierait ancêtre et mum, la personne. Cette combinaison signifierait que les Djöötömum sont les personnes descendantes des ancêtres. Ils parleraient le Djöowötawoo qui serait une variante du Kpèlè. Ils habitaient à l'Est de la préfecture de N'Zérékoré et dans une partie de la Côte d'Ivoire. De nos jours, ils se confondraient aux Kpèlè, pour ceux qui vivent en Guinée.

Les Kölögha est le pluriel de Kölömum qui, décomposé, donnerait, selon Pépé Pierre CAMARA (1970), pays (Kölön) et personne pour le suffixe *mum*. Les Kölögha habiteraient dans la même zone que les Djöötamum. Eux aussi ont pratiquement disparus.

Les Manoo sont un groupement humain qui, par décomposition donnerait : *manon* pour pays et *mum* pour personne. Manomum serait le pluriel de Manoo. Il semblerait que c'est par déformation que les Manoo sont appelés par le terme de Manon. Ils occuperaient, selon Jerome DELAMOU (1979)^[54], le Sud et le Sud-Est de la Guinée Forestière et surtout au Libéria où ils seraient plus nombreux qu'en Guinée.

CONCLUSION

Nous sommes au terme du présent article. Pour conclure cette longue et fastidieuse revue de l'occupation, nous allons tenter de répondre aux questions de départ qui ont motivé le présent travail.

La première question que nous nous étions posée était de savoir **comment la Guinée a-t-elle été peuplée ?** Les lectures faites et les synthèses réalisées permettent de dire que **la migration** a été la principale source première du peuplement de la Guinée. Pour l'essentiel, les populations qui peuplent le territoire actuel de la République de Guinée sont des populations migrantes. Elles le sont au même titre que tous les peuples noirs de l'Afrique de l'Ouest. Contrairement à la croyance populaire, ces mouvements migratoires ne sont pas tous linéaires et les populations ne se sont toutes fixées définitivement au même endroit. Pour l'essentiel, cette grande zone qui va des territoires actuels du Sénégal, de la Gambie, de la Mauritanie, de la Guinée-Bissau, de la Guinée, du Mali, du Burkina, du Niger et une bonne partie du Nord du Nigéria et du Sud de l'Algérie et du Maroc était une zone de circulation d'hommes, d'idées et de marchandises.

D'où venons-nous ? Les travaux de Maurice DELAFOSSE, de Cheick Anta DIOP et de Djibril Tamsir NIANE ont établi, suffisamment, cette route migratoire à partir du Ghana. L'assèchement du Sahara suivi des légendaires sécheresses qui s'abattirent sur l'empire du Ghana, les multiples et longues guerres des empereurs, les invasions des Almoravides (Ghana en 1076 et autres conflits de l'époque) essentiellement pour des raisons politiques et économiques et les guerres intestines au sein des entités politiques (empires, royaumes et autres structures politiques) sont parmi les causes de ce vaste mouvement migratoire qui a traversé l'Afrique de l'Ouest du VIII^{ème} au XIX^{ème} siècle.

En fait, tous les groupes humains qui peuplent la Guinée proviendraient des éclatements successifs des empires médiévaux et des Etats/Royaumes qui se sont effondrés dans la longue marche de l'histoire des peuples de l'Afrique de l'Ouest. Tous ces groupements humains seraient venus, par vagues successives, parfois distantes de plusieurs siècles, en suivant divers chemins avant de s'installer dans une seule et parfois dans plusieurs régions de la Guinée. Pour l'essentiel, nous venons tous, à des périodes différentes, de cette région du Sahel et/ou du Sahara. Comme moi, chaque guinéen peut retrouver la trajectoire migratoire de sa famille.

Qui en sont les premiers et les derniers occupants ? Difficile de le dire avec exactitude. On peut admettre que parmi les populations qui vivent encore sur le territoire dénommé « République de Guinée », **les Mandenya et les Loma** seraient les plus anciennement établis. On pourrait aussi continuer à égrener l'ordre d'arrivée de tous les autres comme pour établir un ordre de préséance. Pourtant, à y regarder de près, ceux qui revendiquent de « **l'autochtonie** » s'avèrent toujours, peut-être sans le savoir, des **allogènes** par rapport à d'autres. Peut-être que tout le groupe n'est autochtone, mais la personne qui parle et qui revendique son « autochtonie » devrait regarder son histoire familiale, sa généalogie avant de revendiquer un statut qui n'est peut-être pas le sien.

Et puis, un « **autochtone** » n'a de droit de préséance que sur le sol qu'il occupe et/ou qu'il exploite. Le reste de la terre appartient à Dieu, si on est croyant ; à l'Etat si l'on est partisan de Thomas HOBBS ; à celui qui la met en valeur si l'on est partisan de John LOCKE et à personne si l'on en croit Jean-Jacques ROUSSEAU.

Certes, nous ne sommes pas venus tous à la même période. Certains sont venus avant les autres, d'autres sont venus après d'autres, d'autres enfin sont venus plus tardivement que la plupart des uns et des autres. **Mais nous sommes tous venus en Guinée avant le 2 octobre 1958**, la seule date qui permet de

distinguer le Guinéen et l'étranger. Car c'est à cette date que la Guinée a cessé d'être « française » pour être « guinéenne ». Et même cette date, la loi permet de devenir « Guinéen » après elle.

Qu'il me soit permis de demander à ceux qui fixent la date de la « *Guinéité* », d'indiquer la date historique de migration qui intègre et/ou exclut, la date à partir de laquelle un groupe pourrait être moins « Guinéen » que les autres « Guinéens ». Cette question est d'autant plus importante qu'il semble qu'en 2014, on pouvait penser qu'après « *l'ivoirité* » en Côte d'Ivoire et ses affres politiques, sociaux et économiques ; l'avènement du « *kényan* » Barack OBAMA à la présidence des USA, du « *hongrois* » SARKOSY à la présidence dans le « royaume républicain » de la France, du « *catalan* » VALLS à la primature du même pays, de la « *madrilène* » HIDALGO à la mairie de la ville lumière, Paris « *Paris outragé ! Paris brisé ! Paris martyrisé ! Mais Paris libéré !* »^[55], on épargnerait à la Guinée la question de la « *Guinéité* ».

Quel chemin avons-nous emprunté ? Pour l'essentiel, les populations qui habitent le Foutah Djalon, la Basse Guinée et certaines localités de la Guinée Forestière ont toutes transité par les montagnes du Foutah Djalon en empruntant, presque, les mêmes chemins : *les contreforts du mont Loura, les collines escarpées entre Dinguiraye et Tougué avant d'aller vers le Centre, l'Ouest ou le Sud.*

Celles qui auraient passé par le Centre ont certainement traversé Labé, Pita, Téliélé et/ou Gaoual avant de se rendre au bord de l'Océan Atlantique. En allant vers le Nord-Ouest, elles ont arpenté les montagnes de Guingan et de Termessé avant de fouler le sable de Youkounkoun, de Koundara, de Saréboïdo, de Koumbia avant de marcher sur les sols « bauxitiques » de Wédoubourou, de Sangarédi et de Boké. Celles qui ont emprunté le chemin de l'Est ont dû souffrir sur

le *Bowal* de Koubia et les vallées escarpées qui coupent le chemin entre Koladhè et Ditinn, les pentes qui bordent Dinguiraye et les collines sur le chemin de la Guinée Forestière.

Qui a fait quoi à qui, comment et dans quelle circonstance ? A cette interrogation, les mouvements migratoires montrent que chaque groupe a repoussé son ou ses prédécesseurs avant de subir le même sort par un nouveau groupe. Ces mouvements migratoires enseignent que la plupart des populations qui vivent actuellement en Guinée ont trouvé d'autres populations qu'elles ont refoulées avant de se faire refouler par une autre vague migratoire : **chacune a été accueillie, tolérée et installée par la précédente, a collaboré avant de s'opposer à celle qui l'a précédée, l'a vaincue en attendant de subir le même sort plusieurs siècles plus tard par des nouveaux arrivants.**

Les Soussou ont repoussé les Mandeniyi. Les Nalou, Baga, Landouma ont été repoussés par les Dialonka vers la côte avant de les rejoindre sous la poussée des Peul convertis à l'Islam. C'est aussi les Dialonka qui auraient refoulé les Kisia vers la Guinée Forestière qui eux-mêmes ont repoussé d'autres pour s'installer.

Les Bambara et les Dialonka ont été repoussés de la Haute Guinée par les Malinké triomphants. En descendant plus au Sud, les Malinké ont aussi repoussé les Loma dans le Kerouané et les Kpèlè dans le Beyla. Repoussés par les Malinké, les Dialonka ont aussi, sur le chemin, repoussé d'autres peuples qui habitaient le Foutah Djalou avant de subir le même sort avec l'arrivée du Peul islamisé dans la région.

Qu'il me soit permis de rappeler à tous les Guinéens et à tous ceux qui parlent de la Guinée sans la connaître, qu'il n'y a en Guinée que **deux groupes linguistiques** (deux familles de langues pour parler comme les linguistes) : le groupe **mandé** qui regroupe le *maninka*, le *sosoxui*, le *dialonka*, le *lomagi*,

le *kpèlèwoo* etc. et le groupe **atlantique** qui regroupe le *tanda*, le *pular*, le *toucouleur*, le *kisiéi*, le *baga*, le *nalou* et même d'autres langues de pays voisins comme le *ouolof*, le *sérère*, le *diola* au Sénégal et le *balante* en Guinée-Bissau.

On peut donc dire qu'au cours de leur histoire, les groupes humains qui constituent la mosaïque humaine de la Guinée se sont mis en place à la suite de nombreux et vastes mouvements migratoires et de conquêtes. Deux modèles d'implantation ont été observés : **soit par brassage, métissage et cohabitation de populations d'origines géographiques différentes ; soit par assimilation ou refoulement plus au Sud (Guinée Forestière) ou plus à l'Ouest (sur la côte) des anciens occupants par les nouveaux venus.**

Ces mouvements, ces processus de domination, de libération, d'émancipation, d'absorption et de différenciation, sont le propre de l'histoire des peuples, de tous les peuples. Pour s'en convaincre, il ne faut pas aller loin. Il suffit de lire l'œuvre d'Ibn KHALDOUM, de son nom complet Abou Zeid Abdur-Rahman Bin Mohamad Bin Khaldoun al-Hadrami [Muqaddima](#), « *Introduction à l'histoire universelle* » et le « *Livre des considérations sur l'histoire des Arabes, des Persans et des Berbères* ». Dans ces ouvrages, Ibn KHALDOUM dévoile le processus de prise de conscience, de mobilisation, de lutte et de prise de pouvoir et celui du déclin de toutes les dynasties régnantes.

On peut aussi lire l'illustration de ce processus historique dans les deux tomes de Maurice DELAFOSSE sur l'histoire des Empires, Royaumes et Etats dans l'Afrique de l'Ouest. On se rendra compte que tous les peuples qui composent la mosaïque humaine de nos Etats de l'Afrique de l'Ouest ont chacun, à une certaine période, généré des **grands hommes et une histoire respectable**. Les Soninké (du VIII^{ème} au XI^{ème} siècle dans l'empire du GANA) ; les Almoravides ou Berbère (du XI^{ème} au XII^{ème} siècle) ; la dynastie Soninké des Askia (1493-1591) ; les

Mossis (XI^{ème} au XX^{ème} siècle) avec l'empire GOURMANTOHE, OUAGADOUGOU, YATENGA et FADANGOURMA ; la dynastie des NIAKATE, des DIAKHATE, DIAGATE, DIARISO et DOUKOURE (XI^{ème} au XIII^{ème} siècle) dans le Royaume de DIARA ; la dynastie des DIAWARA (1270 à 1754) dans le Royaume de DIARA ; les Soninké dans le SOSO ou l'empire du KANIAGA (XI^{ème} au XIII^{ème} siècle) et les deux KANTE (Diaara et Soumangourou) ; les Malinké avec l'empire du MALI (XI^{ème} au XVII^{ème} siècle) et la dynastie des KEITA ; Koli Tengouella BAH dans le TEKRUR (1555 à 1776) ; Le Foutah Djallon et ses Almamy (XVII^{ème} au XIX^{ème}) ; la dynastie des DIALLO (XV^{ème} au XIX^{ème} siècle) et la dynastie des BARI (1810-1862) dans l'empire Peul du MASSINA ; les Banmana de SEGOU et du KAARTA (XVII^{ème} au XIX^{ème} siècle) ; les Toucouleur au XIX^{ème} avec El-haj-Oumar TALL et le Royaume Mandingue de Samory TOURE (XIX^{ème} siècle).

Nous venons de terminer un compte rendu de lecture sur la mise en place des populations guinéennes. Nous n'avons que le mérite de la patience et de l'écriture. Les erreurs et les confusions que l'on trouvera sont les nôtres, pas celles des auteurs que nous avons cités ni de ceux ont accepté de corriger la version de base.

Si des personnes plus avisées que nous trouvent des incohérences, vous voudrez bien apporter les rectifications, car nous avons pris un risque énorme en écrivant dans un domaine qui n'est pas de notre spécialité et qui est très éloigné de notre époque. Etre rectifié participe au processus d'apprentissages, mais l'insulte est indécente à celui qui a osé.

NOTES

[1] Jean Jacques ROUSSEAU (1775), « Discours sur l'inégalité et les fondements de l'inégalité parmi les hommes », Bordas, 1985, Collection Univers des lettres Bordas, Paris.

[2] Je suis sociologue et de formation et d'activités.

[3] G. SMETS (1929) ; « Centre international de synthèse », Fondation pour la Science, n°1, 1929 : 89.

[4] G. E. Howard (1904); « A History of matrimonial institutions », Chicago, Londres, University of Chicago Press, volume 3, P : 7.

[5] C'est aussi le moment de rendre hommage à des linguistes, des littéraires et des historiens qui ont accepté de lire et de corriger cet article avant sa publication. A eux, je nous disons merci.

[6] Boubacar BARRY (1975) ; « Monographie historique du Diwal de Koyin, de la mise en place des populations à l'implantation coloniale », DES, IPGAN, Conakry, Guinée. Cet auteur n'est naturellement pas à confondre avec le Professeur Boubacar BARRY de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal).

[7] Djibril Tamsir NIANE (1960) ; « Mise en place des populations de la Haute-Guinée », [Recherches Africaines](#), Conakry. No. 2, avril. 1960. pp. 40-53.

[8] Maurice DELAFOSSE (1912) ; « Haut-Sénégal-Niger, Le pays, les peuples, les langues, l'histoire, les civilisations », Emile Larose, Paris, France.

[9] Zainoul A. SANUSSI (1969) ; « Civilisations et histoire des Nalou, du 18^{ème} siècle à la conquête coloniale française », DES, IPGAN, Conakry, Guinée.

[10] André ARCIN (1911), Histoire de la Guinée française, Editions Challamel, Paris.

[11] Demba CONTE (1977) ; « Monographie historique du Moria, des origines à l'implantation coloniale française », DES, IPGAN, Conakry, Guinée.

[12] Mahawa BANGOURA (1972) ; « Contribution à l'histoire des Sosoe du XVI^{ème} au XIX^{ème} siècle », DES, IPGAN, Conakry, Guinée.

[13] Jean SURET-CANALE (1970) ; « la République de Guinée », éd. sociales, Paris.

[14] Cheick Sidi Mohamed DIALLLO (1975) ; « Contact de civilisations et brassage culturel dans le Foutah traditionnel », DES, IPTJNK, Kankan, Guinée.

[15] M. GAUTHIER (1908) ; « Monographie du cercle de Labé », Dossier N° 6, Archives nationales, Conakry, Guinée.

[16] Charles Emmanuel SORRY (1974) ; « Monographie historique du Rio pongo du 15^{ème} siècle à la fin du 19^{ème} siècle », DES, IPGAN, Conakry, Guinée.

[17] Il est même possible que ceux qui appartiennent à des castes ne l'étaient pas avant la constitution et la consolidation de l'empire du Mali. Les travaux de Maurice DELAFOSSE montrent que, par exemple, l'existence d'une dynastie DIAWARA dont les descendants non pas eu le même statut à l'intérieur de l'empire du Mali.

[18] Seuls ceux qui n'auront pas accepté d'embrasser l'Islam prôné par les Peul musulmans après leur victoire sur les non-musulmans en majorité Djallonke et Pullis à la bataille de Talansan en 1725, vont quitter le pays.

[19] Bruce MOUSSER (1999) ; « Qui étaient les Baga ? », Perception européenne, 1793-1821, Paris, France.

[20] Ce cours a eu plusieurs titulaires avec plusieurs intitulés. Le dernier intitulé du cours est : « *histoire de Guinée : de la mise en place des populations à l'indépendance* » et n'est hélas dispensé qu'au sein du département d'Histoire.

[21] Denise PAULME (1956) ; « Structures sociales en pays baga Guinée Française » Bulletin de Institut français, Afrique noire série XVIII 1-2 1956, P 98-116.

[22] Marie Paul FERRY et Lansana SANDE (2000) ; « Le passé des langues : Tyapi autrefois, Kokoli aujourd'hui », sous la direction de G. GAILLARD in « Migrations anciennes et peuplement actuel des côtes guinéennes », l'Harmattan, 5-7 rue de l'Ecole Polytechnique, 75005, Paris, France.

[23] Paul PELISSIER (1996) ; « Campagnes africaines en devenir », Cahiers d'études africaines, Année 1996, Volume 36, Numéro 143, p. 540-543.

[24] Aliou WANN et Bubakar BA (1974) ; « Les relations entre le futa Djalon théocratique et les principaux royaumes de la Basse-côte : des origines à l'implantation coloniale », DES, IPGAN, Conakry, Guinée.

[25] Rouguyatou DIALLO (1974) ; « Monographie historique du Bagatay de la région administrative de Boké des origines à 1958 », DES, IPGAN, Conakry, Guinée.

[26] Naye DYENG et Mundekeno SAA (1972) ; « La résistance Könyagui à la pénétration française de 1902-1904 », DES, IPK, Kankan, Guinée.

[27] Cette interprétation pose plus de questions que de réponses.

Chez les Peul de Guinée, le mot « Tanda » est un adjectif qui sert habituellement à désigner une personne qui est souvent torse nue. Cependant, dans le pular « être nu » ne se dit pas « Tanda », mais « bhorti ». Il se pourrait que le mot « Tanda », pour désigner ce peuple, ne provienne pas des Peul. Mais les Peul utilisent le nom de ce groupe comme un adjectif pour désigner des attitudes au sein de son propre groupe : **« lorsqu'un Peul est torse nu, on dit de lui qu'il est un Tanda ».**

[28] Lestrangé MONIQUE (de) (1956) ; « Les Cogniagui et les Bassari », In: Population, 11e année, n°2, 1956 p. 374.

[29] Il est difficile de déterminer d'où vient ce nom de « pulli ». Dans le pular actuel des Peul de Guinée, le mot « puuli » veut dire un albinos. Il est aussi possible que ce mot « puuli » ait été mal orthographié phonétiquement. Il pourrait signifier tout simplement, avec une déformation phonétique, le singulier des Peul (Pullo). Cependant, SURET-CANALE (1964: 26) a un avis critique sur l'arrivée des Peul au 10^{ème} siècle au Foutah Djalou, car selon lui les « Tarikhs locaux ont tendance à démontrer l'antiquité de la présence dans le pays des maîtres actuels ».

[30] Il existait **deux polémiques sur Koli Tengouella**. Pour certains, il serait descendant, par sa mère de Nana KEITA, fille de Soundiata KEITA le fondateur de l'empire du Mali. Pour d'autres, Koli Tengouella n'aurait aucun lien avec Soundiata. Son lien avec Soundiata ne serait que la volonté des personnes de cette époque à forger un passé glorieux derrière un ancêtre qu'on veut rendre exceptionnel. La seconde polémique est plus récente et est proposée par Gérard GAILLARD (2000) qui considère que Koli et Tengouella sont deux personnes différentes. Si telle hypothèse était vraie, comment expliquer qu'une seule personne soit arrivée au Tekrur et y a fondé un Etat et une dynastie sans le second ?

[31] On pourra lire avec beaucoup d'intérêt, Claude Halle (1960), « Notes sur Koli Tengouella, [Olivier de Sanderval](#) et les Ruines de Gueme-Sangan », *Recherches Africaines*, n° 1, janvier-mars 1960, [Oumar Kane](#), *La première hégémonie Peule : le Fuuta Tooro de Koli Tenjella à Almaami Abdul*, Karthala, Presses universitaires de Dakar, 2004, et [Djibril Tamsir Niane](#), « Les Tengouella », dans *Histoire des Mandingues de l'Ouest : le royaume du Gabou*, Karthala, Paris, 1989.

[32] Pluriel de « Denianke » qui est la généalogie des BAH.

[33] Cheick Sidi Mohamed DIALLO (1975) ; « Contact de civilisations et brassage culturel dans le Fouta traditionnel », DES, IPTJNK, Kankan, Guinée.

[34] L'auteur de cet article est du clan des *Dayèbhè* « qui est connu sous les noms de BARI, SANGARE (chez les Wassoulonkè), et qui correspond au clan Toucouleur des SY et au clan Mandé des SISSE » (Maurice DELAFOSSE, 1912 : 231) et du lignage des « *Wouyaabhè de Daara Labé* ». Mon aïeux patriarcal le plus ancien connu de mon lignage se nomme *Moussa Diaga* qui lui-même est le père *Hamady Pathé Baïlo*. C'est le fils de ce dernier du nom de *Moussa Tanga* (connu sous le nom de *Bambari BARI*) qui aurait quitté le **Fuuta Kingi dans le Bakounou (entre Nioro et Diara)** pour pénétrer par Dinguiraye (Baylo) et se fixer à Timbo. Son fils du nom d'*Ousmane Djalaheera* fera le trajet de Timbo à Labé et se fixera à Daara Labé et aura trois fils : deux seront tués par les païens. C'est le troisième du nom de *Mamadou Dewo Allah* qui survivra et aura trois garçons dont le troisième et le plus jeune dénommé *Moussa Tafsir* fera les études coraniques dans le *Bhoundu* (Sénégal actuel), avec *Alpha Mamadou Cellou* (futur Karamoko Alpha mo Labé) et *Alpha Amadou Kolladé* (cinquième Almamy du Foutah Djalon), et sera le fondateur de la mosquée de mon village. Entre *Moussa Tafsir* et moi, il y a cinq ascendants que sont dans l'ordre : *Mamadou Billo*, *Aliou Zainoul*, *Mamadou Kolon* frère d'*Alpha Oumar Rafiou*

(l'un des érudits du Foutah Djallon), *Alpha Abdoul Gadiiri, Mamadou Kolon* et moi-même (Alpha Amadou Bano).

[35] Gérard GAILLARD (2000) ; « Migrations anciennes et peuplement actuel des côtes guinéennes », l'Harmattan, 5-7 rue de l'Ecole Polytechnique, 75005, Paris, France.

[36] Djibril Tamsir NIANE (1989) ; « Histoire Des Mandingues De L'ouest – Le Royaume Du Gabou », Khartala, Paris, France.

[37] Etymologiquement, village des Peul.

[38] Bamanakan est la langue des Bambara.

[39] Lancéi KOUYATE (1978) ; « Contribution à l'étude de la société traditionnelle du Wassulu présamorien », DES, IPGAN, Conakry, Guinée.

[40] Selon Muriel DEVEY (2009) ; René CAILLE aurait été impressionné par l'ardeur au travail et les soins que les Wassoulonké apportaient aux champs.

[41] Avec leurs bœufs et leurs génisses, les DIALLO, DIAKITE, SIDIBE et SANGARE s'installent ; mais ils décampent aussi vite.

[42] Pierre Smith (1965) ; « Notes sur l'organisation sociale des Diakanké. Aspects particuliers à la région de Kédougou », *Cahiers du Centre de recherches anthropologiques*, n° 4, pp. 263-302.

[43] Les quatre foyers de base des Diakanka.

[44] Mandé, Mandingue ou Mali, pays d'origine des Mandingue ou Malinké serait le nom du pays du roi « lion » : Soundiata KEITA.

[45] Sékéné Mody CISSOKO (1981) ; « De l'organisation politique du Kabu », Ethiopiques, Revue Négro-africaine de Littérature et de philosophie, numéro 28 numéro spécial.

[46] La province de Baté est le principal centre religieux de la Haute-Guinée. Dans cette province, c'est Kankan qui tient le premier rôle et où résident les membres de la famille chérifienne parmi lesquels se recrutent l'Imam, le Cheikh de la Haute-Guinée.

[47] Le Baté est composé de deux mots : Ba qui signifie fleuve et Té entre (entre les fleuves), c'est-à-dire entre les fleuves que l'on désigne dans la géographie officielle de la Guinée le Milo et le Sankarani (Djon).

[48] Ibrahim Kalil TURE (1973) ; « Monographie historique de la ville de Keruwane : des origines à l'implantation coloniale française », IPGAN, Conakry, Guinée.

[49] M'Bala Friki CAMARA (1980) ; « Monographie historique de la Guinée Forestière : des origines à l'implantation coloniale », DES, IPGAN, Conakry, Guinée.

[50] Aly Gilbert IFFONO (1975) « Histoire et civilisation du groupement des Kisia, des origines à la colonisation », DES, IPGAN, Conakry, Guinée.

[51] Jean SURET-CANALE (1971) ; « Afrique Noire, l'ère coloniale, 1900-1945 », Editions sociales, Paris.

[52] Facinet BEAVOGUI (1974) ; « Etudes des structures économiques et sociales de la société traditionnelles Loma », DES, IPGAN, Conakry, Guinée.

[53] Pépé Pierre CAMARA (1970) ; « La pénétration coloniale dans la région de N'Zérékoré », DES, IPGAN, Conakry, Guinée

[54] Jerome DELAMOU (1979) ; « la monographie historique de la région de N'Zérékoré : de l'implantation coloniale à l'indépendance », DES, IPGAN, Conakry, Guinée.

[55] Discours du Général De Gaulle à la mairie de Paris à la libération de Paris lors de la seconde guerre mondiale.



Pr **Alpha Amadou Bano Barry** (Sociologue) Enseignant-Chercheur
Actuel **Ministre de l'éducation**
Auteur de "*Les violences collectives en Afrique: le cas guinéen*"

Cet article a été publié pour la première fois en 2012

Quelques grandes dates de l'histoire politique de la

Guinée (1958 à 2015)

écrit par GuineePolitique© | 11 mai 2021



2 octobre 1958 : Proclamation de l'indépendance de la Guinée. Ahmed Sékou Touré est président.

12 Décembre 1958 : La République de Guinée est admise à l'ONU

1 mars 1960 : La Guinée sort de la zone franc

1965-1976 : Rupture des relations diplomatiques entre la France et la Guinée.

25 sept. /2 oct 1967 : Congrès du Parti démocratique guinéen (PDG). Le socialisme est officiellement proclamé comme voie de développement en Guinée.

22 novembre 1970 : Tentative de débarquement de Portugais et d'exilés guinéens. 92 condamnations à mort sont prononcées lors d'un procès.

24/26 avril 1972 : Congrès du PDG. Sékou Touré est réélu à la présidence du parti. Création d'un poste de Premier ministre confié à Lansana Béavogui.

18 septembre 1973 : Rupture des relations diplomatiques avec le Sénégal.

14 juillet 1975 : Rétablissement des relations diplomatiques avec la France.

27 août 1977 : Révolte des femmes contre le régime de Sékou

Touré.

18 mars 1978 : Réconciliation de la Guinée avec le Sénégal et la Côte d'Ivoire.

16-20 septembre 1982 : Visite du président Sekou Touré à Paris

Du 16 au 20, Ahmed Sekou Touré, président de la République de Guinée, est à Paris pour une visite officielle qui ne va pas sans créer un certain malaise, en particulier au sein du Parti socialiste français, en raison des violations des droits de l'homme en Guinée. À la veille de sa visite, le président guinéen a en effet confirmé l'exécution de huit détenus politiques mariés à des françaises. Cependant, cette visite a surtout des objectifs économiques et, le 17, au C.N.P.F., ont lieu des discussions concernant l'exploitation des riches gisements guinéens de bauxite, de fer et de phosphate, ainsi que la création d'une industrie électrométallurgique.

26-30 mars 1984 : Mort du président Sékou Touré

Le 26, Ahmed Sékou Touré, chef de l'État guinéen depuis 1958, date de l'accession à l'indépendance, meurt aux États-Unis, après avoir subi une intervention chirurgicale. Il avait eu la veille une crise cardiaque alors qu'il se trouvait en Arabie Saoudite, au cours d'un voyage qu'il effectuait pour préparer le sommet de l'O.U.A. prévu pour le mois de mai à Conakry.

Le 27, Lansana Beavogui, Premier ministre, est nommé chef du gouvernement par intérim.

Le 30, les obsèques du président décédé ont lieu à Conakry en présence de très nombreux chefs d'État étrangers. Pierre Mauroy représente la France.

3-11 avril 1984 : Prise du pouvoir par les militaires

Le 3, un Comité militaire de redressement national (C.M.R.N.) prend le pouvoir en Guinée, une semaine après la mort du président Sékou Touré. Les militaires annoncent la dissolution

du Parti démocratique de Guinée (P.D.G.) ainsi que de l'Assemblée nationale, la suspension de la Constitution et s'engagent à créer « les bases d'une véritable démocratie évitant à l'avenir toute dictature personnelle ». Le colonel Lansana Conte, qui préside le C.M.R.M., est nommé chef de l'État.

Le 8, le colonel Lansana Conte tient sa première conférence de presse : il indique que les anciens responsables ne seront pas exécutés mais jugés pour fautes économiques et administratives. Les nouveaux dirigeants sont résolus à faire respecter les droits de l'homme.

Le 11, les grandes lignes de la politique du nouveau régime sont présentées: libéralisation de l'économie, réforme de structures en matière d'éducation et de santé. Le colonel Conte réaffirme l'adhésion de la Guinée aux chartes de l'O.N.U., de l'O.U.A. et du mouvement des Non-Alignés.

19-23 décembre 1993 : Victoire du président Lansana Conté à l'élection présidentielle

Le 19, la première élection présidentielle multipartite se déroule sur fond de violences meurtrières. Repoussée de quinze jours en raison de son impréparation, elle ne satisfait pas l'opposition qui demandait son report au début de l'année 1994.

Le 23, les résultats officiels font état de la victoire du président sortant, le général Lansana Conté, arrivé au pouvoir en avril 1984 à la faveur d'un coup d'État, qui recueille 51,70 p. 100 des suffrages exprimés. Rentré d'exil en mai 1991, Alpha Condé, candidat du Rassemblement du peuple de Guinée, obtient 19,55 p. 100 des voix. Ce dernier conteste la victoire au premier tour du président sortant.

11 juin 1995 : Élections législatives contestées

Le Parti de l'unité et du progrès du président Lansana Conté

remporte les premières élections législatives pluralistes de l'histoire du pays, avec 71 sièges sur 114. Dans l'opposition, le Rassemblement du peuple de Guinée d'Alpha Condé obtient 19 élus ; le Parti du renouveau et du progrès de Siradiou Diallo et l'Union pour la nouvelle république de Ba Mamadou ont chacun 9 députés. La validité du scrutin est contestée par les observateurs internationaux et l'opposition qui dénoncent de nombreuses fraudes. En décembre 1993, l'élection du président Conté, au pouvoir depuis le coup d'État de mars 1984, avait rencontré les mêmes critiques.

2-21 février 1996 : Tentative de coup d'État

Le 2, des centaines de militaires manifestent, dans les rues de Conakry, pour obtenir l'augmentation de leur solde et le départ du ministre de la Défense, le colonel Abdourahamane Diallo. La mutinerie qui s'accompagne de pillages se transforme rapidement en tentative de putsch. Les militaires attaquent le palais présidentiel et constituent un Comité de salut national, sur le modèle du Conseil de salut national formé par les putschistes nigériens en janvier.

Le 4, les combats, qui ont fait une cinquantaine de morts, s'apaisent. Le président Lansana Conté confirme le limogeage du colonel Diallo et l'augmentation de la solde qui avaient été annoncés dès le début des troubles.

Le 6, cinq officiers, dont certains auraient déjà été à l'origine d'une précédente tentative de putsch en juin 1994, sont arrêtés.

Le 21, dans une « adresse à la nation », le président Conté distingue les soldats qui revendiquaient une amélioration de leur situation des « fils indignes » qui voulaient prendre le pouvoir. Il accuse sans les nommer certains membres de l'opposition de complicité avec les putschistes. Le chef de l'État n'évoque pas les conclusions de la « commission de réflexion » constituée par l'Assemblée nationale après les

troubles, qui préconisent une réforme de l'armée ainsi qu'une concertation entre l'État et les syndicats au sujet de la politique salariale.

14-15 décembre 1998 : Réélection controversée du général Lansana Conté

Le 14, le général Lansana Conté remporte l'élection présidentielle dès le premier tour, avec 56,1 p. 100 des suffrages. Mamadou Bâ, du Parti du renouveau et du progrès, obtient 24,6 p. 100 des voix et Alpha Condé, chef du Rassemblement du peuple de Guinée, 16,9 p. 100. L'opposition, qui avait conclu un accord pour empêcher le président sortant d'être élu au premier tour, dénonce des fraudes. Des irrégularités avaient déjà entaché le premier scrutin présidentiel pluraliste remporté par le général Conté, en décembre 1993.

Le 15, Alpha Condé est arrêté alors qu'il aurait tenté de fuir le pays. Les jours suivants, des manifestants réclament sa libération, à Conakry et dans d'autres villes du pays.

11 septembre 2000 : Condamnation de l'opposant Alpha Condé

La Cour de sûreté de l'État annonce la condamnation de l'opposant Alpha Condé à cinq ans de prison pour atteinte à l'autorité de l'État, au terme d'un procès entamé en avril. Le chef du Rassemblement du peuple de Guinée était jugé pour avoir tenté d'organiser un putsch contre le régime du président Lansana Conté, lors de l'élection présidentielle de décembre 1998 à laquelle il était candidat. Il avait été arrêté avant la proclamation des résultats. Alpha Condé a toujours nié les faits qui lui sont reprochés.

11 novembre 2001 : Renforcement des pouvoirs du président Lansana Conté

La révision constitutionnelle visant à permettre au président Lansana Conté, au pouvoir depuis 1984, de briguer un troisième

mandat en 2003 est approuvée par référendum par 98,4 p. 100 des suffrages. L'opposition, qui avait appelé au boycottage du scrutin, conteste les résultats. La limitation du nombre des mandats présidentiels est supprimée, ainsi que la limite d'âge du candidat. En outre, la réforme accroît le pouvoir du chef de l'État face à l'Assemblée nationale.

21 décembre 2003 : Réélection du président Lansana Conté

Lansana Conté, au pouvoir depuis avril 1984, est réélu dès le premier tour avec 95,6 p. 100 des suffrages en dépit de la grave maladie dont il est atteint. En raison du désistement du candidat de l'opposition, qui boycottait le scrutin, le général-président n'était confronté qu'à un seul candidat, inconnu, Mamadou Bhoïe Barry, unique élu d'un petit parti.

10-26 janvier 2007 : Crise politique

Le 10, les syndicats lancent un mouvement de grève générale qui est brutalement réprimé. Les jours suivants, les manifestants, qui avançaient des revendications sociales et politiques ponctuelles, en viennent à exiger la démission du président Lansana Conté, qui est gravement malade.

Le 22, l'armée ouvre le feu sur une marche pacifique de manifestants.

Le 26, au terme de deux semaines de crise qui ont fait cinquante-neuf morts, le président Conté accepte de nommer un chef du gouvernement auquel serait déléguée une grande partie de ses prérogatives. Depuis le limogeage du précédent Premier ministre Cellou Diallo, en avril 2006, Lansana Conté assurait aussi les fonctions de chef du gouvernement.

9-26 février 2007 : Nomination d'un Premier ministre de consensus

Le 9, le président Lansana Conté, qui avait accepté en janvier de céder une partie de ses pouvoirs à un Premier ministre,

nomme à ce poste un de ses proches, Eugène Camara. Face à cette décision qu'ils considèrent comme une « insulte », les syndicats appellent à la reprise de la grève générale. Les jours suivants, les troubles font des dizaines de morts à Conakry et dans les villes de province.

Le 11, les syndicats réclament pour la première fois la démission du président Conté.

Le 12, ce dernier proclame l'état de siège, qui interdit notamment toute manifestation.

Le 25, alors que l'Assemblée nationale a refusé de prolonger l'état de siège, Lansana Conté accepte de nommer un nouveau Premier ministre de consensus parmi quatre candidats proposés par les syndicats, selon un accord conclu sous l'égide de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest. La grève générale est suspendue.

Le 26, l'annonce de la nomination comme Premier ministre de Lansana Kouyaté, un diplomate de carrière, est accueillie par la rue comme une victoire sur le président Conté.

22-29 décembre 2008 : Mort du président Lansana Conté et coup d'État militaire

Le 22, le président Lansana Conté, au pouvoir depuis avril 1984, meurt des suites d'une maladie. Le président de l'Assemblée nationale Aboubacar Somparé doit assurer l'intérim du pouvoir.

Le 23, le Premier ministre Ahmed Tidiane Souaré appelle au calme et charge l'armée de maintenir l'ordre. Cependant, le capitaine Moussa Dadis Camara, responsable de l'approvisionnement en carburant de l'armée, déclarant agir au nom de la lutte contre « la corruption généralisée, l'impunité et l'anarchie » et contre « la situation économique catastrophique », annonce sur les ondes la dissolution du gouvernement, la suspension des institutions et la mise en

place d'un Conseil national pour la démocratie et le développement composé de civils et de militaires. Le chef d'état-major, le général Diarra Camara, assure que les mutins sont minoritaires au sein d'une armée très divisée. L'Union africaine, l'O.N.U., l'Union européenne et les États-Unis condamnent la tentative de coup d'État.

Le 24, tandis que les putschistes promettent l'organisation d'élections libres en décembre 2010, le capitaine Camara se proclame président de la République.

Le 25, le Premier ministre et une trentaine de ministres font allégeance au capitaine Camara.

Le 26, le président du Sénégal Abdoulaye Wade appelle à soutenir la junte au pouvoir à Conakry.

Le 29, l'Union africaine suspend la Guinée.

15 janvier 2009 : Formation d'un gouvernement

La junte militaire, appelée Conseil national pour la démocratie et le développement et conduite par le capitaine Moussa Dadis Camara, qui s'est proclamé président de la République le 24 décembre 2008 à la suite d'un coup d'État, présente le nouveau gouvernement. Celui-ci est constitué majoritairement de civils, comme l'a souhaité la communauté internationale qui a fait pression sur la junte. Les États-Unis avaient ainsi suspendu leur aide – à l'exception de l'aide humanitaire – le 6 janvier; et la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest avait mis à pied la Guinée, le 10 janvier, « jusqu'à la restauration de l'ordre constitutionnel ». La communauté internationale demande également que des élections soient organisées au plus vite.

28 septembre – 16 octobre 2009 : Répression violente d'une manifestation par la junte militaire

Le 28, à l'appel de l'opposition, plusieurs dizaines de

milliers de personnes se rassemblent dans le stade de Conakry pour manifester contre l'éventuelle candidature à la présidence – élection prévue pour le 31 janvier 2010 – du capitaine Moussa Dadis Camara, arrivé au pouvoir par la force en décembre 2008. violemment réprimée par l'armée – et notamment par la Garde présidentielle –, la manifestation se solde, selon un bilan officiel, par cinquante-sept morts dont douze personnes tuées par balles, mais, d'après diverses O.N.G., par cent cinquante-sept morts, quelque mille deux cents blessés et de nombreuses arrestations.

Le 29, l'Union africaine condamne fermement la répression et la France annonce la suspension immédiate de sa coopération militaire et le réexamen de son aide bilatérale.

Le 29 également, le capitaine Moussa Dadis Camara rejette la responsabilité du massacre sur le Forum des forces vives de Guinée – groupement de partis d'opposition, de syndicats, et de représentants de la société civile.

Le 1^{er} octobre, Moussa Dadis Camara invite ses opposants au dialogue; la veille, il avait demandé la mise en place d'une « commission d'enquête internationale ».

Le 2, le président du Burkina Faso Blaise Compaoré est nommé médiateur de la crise guinéenne par le président de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest.

Le 6, l'opposition exige le départ du capitaine Moussa Dadis Camara, la dissolution du Conseil national pour la démocratie et le développement – la junte au pouvoir – et la mise en place d'un organe de transition pour désigner un gouvernement d'union nationale, comme préalable à toute discussion.

Les 12 et 13, le Forum des forces vives de Guinée appelle à deux journées « ville morte » à Conakry afin d'obtenir le départ de la junte au pouvoir.

Le 16, le secrétaire général de l'O.N.U. Ban Ki-moon annonce

la création de la commission d'enquête internationale chargée de faire la lumière sur les événements du 28 septembre.

3-22 décembre 2009 : Tentative d'assassinat contre le chef de la junte

Le 3, à Conakry, le chef de la junte militaire, le capitaine Moussa Dadis Camara, se fait tirer dessus par son aide de camp, le lieutenant Aboubacar Sidiki Diakité, dit « Toumba », au cours d'une fusillade dans une caserne. En tant que chef d'une unité de la garde présidentielle, Toumba est mis en cause par la commission d'enquête internationale chargée de faire la lumière sur les viols et les massacres qui ont fait cent cinquante-sept morts le 28 septembre dans le stade de Conakry. Blessé à la tête, le chef de la junte est évacué vers le Maroc, tandis que son aide de camp prend la fuite. L'intérim du pouvoir est assuré par un proche du capitaine Dadis Camara, le ministre de la Défense, le général Sékouba Konaté.

Le 8, le porte-parole du chef de la junte militaire accuse Bernard Kouchner, chef de la diplomatie française et « des services français » d'avoir voulu « préparer un coup d'État en Guinée ». Le Quai d'Orsay dément formellement toute implication.

Le 19, la commission d'enquête de l'O.N.U., mandatée par le secrétaire général Ban Ki-moon, remet au Conseil de sécurité un rapport dans lequel elle qualifie les massacres et violences perpétrés le 28 septembre de « crimes contre l'humanité »; elle en estime responsables le chef de la junte et plusieurs de ses proches. Elle demande que la Cour pénale internationale soit saisie.

Le 22, l'Union européenne durcit sa position à l'encontre de la junte en gelant des avoirs, en annulant un projet d'accord sur la pêche et en interdisant toute fourniture de matériel pouvant servir à la répression interne.

7-18 janvier 2010 : Accord de sortie de crise

Le 7, le général Sékouba Konaté, président par intérim depuis la tentative d'assassinat perpétrée en décembre 2009 contre le chef de la junte, le capitaine Moussa Dadis Camara, annonce sa décision de nommer un Premier ministre désigné par l'opposition, qui sera chargé de mettre en place un gouvernement transitoire d'union nationale.

Le 12, le capitaine Dadis Camara quitte le Maroc, où il était soigné, pour le Burkina Faso dont le président, Blaise Compaoré, fait office de médiateur dans la crise guinéenne.

Le 15, Moussa Dadis Camara, le général Konaté et le président Compaoré signent à Ouagadougou un accord qui prévoit le maintien du premier « en convalescence » au Burkina Faso et l'organisation d'une élection présidentielle en Guinée dans six mois.

Le 18, le général Konaté nomme au poste de Premier ministre l'opposant Jean-Marie Doré.

7 novembre – 10 décembre 2010 : Élection d'Alpha Condé à la présidence

Le 7 se déroule le second tour de l'élection présidentielle. Ce scrutin décidé à la suite du coup d'État de décembre 2008, puis reporté après la tentative d'assassinat du chef de la junte Moussa Dadis Camara en décembre 2009, constitue la première élection libre depuis l'indépendance du pays en octobre 1958. Lors du premier tour, le 27 juin, l'ancien Premier ministre Cellou Dalein Diallo, chef de l'Union des forces démocratiques de Guinée, est arrivé en tête avec 44 p. 100 des suffrages, devant l'opposant historique Alpha Condé, chef du Rassemblement du peuple de Guinée, qui a obtenu 18 p. 100 des voix. L'ancien Premier ministre Sidya Touré, chef de l'Union des forces républicaines, a recueilli 13 p. 100 des suffrages.

Le 15, la commission électorale annonce la victoire d'Alpha Condé, avec 52,5 p. 100 des suffrages. Cellou Dalein Diallo refuse d'admettre sa défaite, reprochant à la commission électorale de n'avoir pas examiné tous les recours pour fraude.

Le 17, le président par intérim Sékouba Konaté proclame l'état d'urgence et instaure un couvre-feu afin de contenir les violences meurtrières qui ont suivi l'annonce des résultats.

Le 3 décembre, la Cour suprême confirme l'élection d'Alpha Condé à la tête de l'État.

Le 10, l'état d'urgence est levé.

28-30 septembre 2013 : Tenue des élections législatives dans un contexte tendu

Le 28 se tiennent les premières élections législatives libres depuis 2002, dans un contexte de forte agitation après deux ans de vives tensions pour mettre en place le fichier électoral. Près de 30 formations et 2 000 candidats se disputent les 114 sièges de la Chambre, dont le Rassemblement du peuple de Guinée, le parti du président Alpha Condé qui a été élu en 2010, et l'Union des forces démocratiques de Guinée de Cellou Dalein Diallo, son principal opposant, qui s'est allié avec Sidya Touré, de l'Union des forces républicaines. En juillet, un accord politique avait été trouvé avec l'opposition, qui dénonçait le recensement électoral mais acceptait de participer aux élections si la Commission électorale nationale indépendante était mise sous contrôle.

Le 30, l'opposition dénonce des fraudes dans le processus de décompte et de centralisation des résultats et affirme que le pouvoir prépare un « hold-up électoral ».

11 octobre 2015 : Réélection du président Alpha Condé.

Le président Alpha Condé, candidat du Rassemblement du peuple

guinéen, est réélu au premier tour avec 57,9 p. 100 des suffrages. Son principal adversaire Cellou Dalein Diallo, candidat de l'Union des forces démocratiques de Guinée, recueille 31,4 p. 100 des voix. Le taux de participation est de 68,4 p. 100. L'opposition dénonce des fraudes tout en appelant ses partisans au calme.



Sékou Chérif Diallo Fondateur/Administrateur
www.guineepolitique.com
